Préconisation : Rive-de-Gier

Fanny Vuaillat, Inès Ramirez-Cobo, Jean-Michel Roux, Emmanuel Matteudi

▶ **To cite this version:**

Fanny Vuaillat, Inès Ramirez-Cobo, Jean-Michel Roux, Emmanuel Matteudi. Préconisation : Rive-de-Gier. [Travaux universitaires] Institut d'Urbanisme de Grenoble - université Pierre Mendès France Grenoble 2. 2015. hal-01221628

HAL Id: hal-01221628
https://hal.science/hal-01221628

Submitted on 28 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

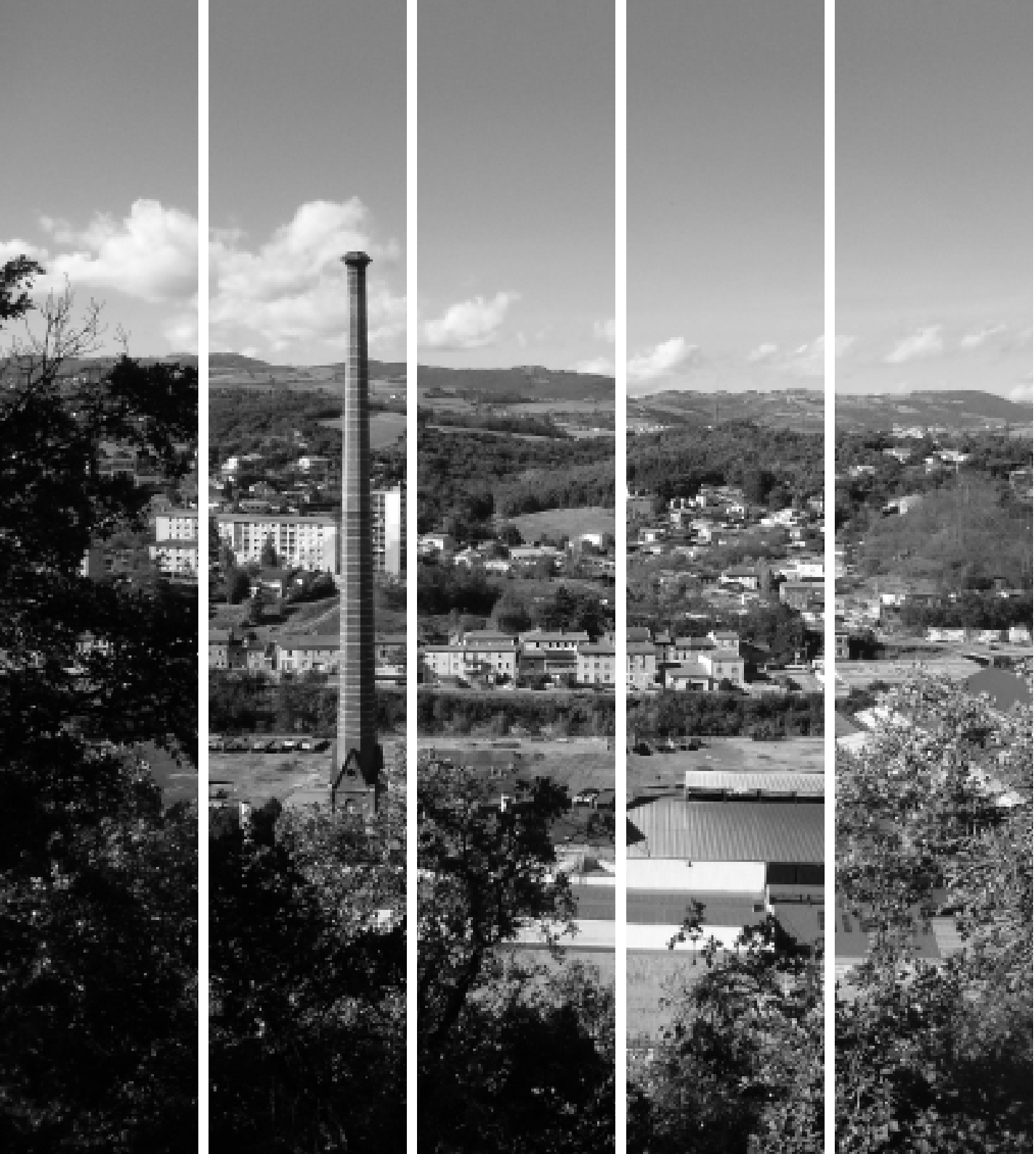

PRÉCONISATIONS
Rive-de-Gier

Table des matières

INTRODUCTION 4

I Pour une alternative au déplacement 6

I.I Etat des lieux des pistes cyclables existantes 8

I.II Enjeux, constats et objectifs du projet 9

I.III Nos préconisations dans le sens des modes alternatifs 13

II Une réappropriation des espaces publics 52

II.I Le projet Gare à vous comme vitrine et miroir de la ville 56

II.II Une offre culturelle diversifiée dans l'espace urbain 58

II.II.I Les berges en folie comme espace récréatif 58

II.II.II La place du marché comme lieu fédérateur 64

CONCLUSION 70

Références 72

Table des illustrations 73

RIVE DE GIER

Après avoir terminé la rédaction du diagnostic, l'ensemble des étudiants de master 1 de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble s'est attaché à la formulation de préconisations. De manière concrète notre réflexion s'est traduite par la proposition de micro-projets que nous souhaitons intégrer dans une démarche de « co-construction ». Une démarche qui nous tient à cœur et que nous avons déjà expérimentée lors d'ateliers participatifs et lors des différentes rencontres. Pour cela la philosophie de ces micros-projets s'inscrit dans une logique de forte adaptabilité et de dialogue.

Pour amorcer ce travail, nous avons repris des éléments du diagnostic étant le point de départ de notre imagination. Ainsi l'environnement en termes de nature et d'architecture ; la présence d'une mixité sociale et culturelle ; et la position privilégiée de Rive-de-Gier entre deux métropoles et dans la vallée du Gier sont autant d'atouts que nous souhaitons valoriser aux yeux des Ripagériens et des personnes extérieures.

Ainsi nous proposons deux manières de mettre en place ces micro-projets. Une première manière à caractère ponctuel. Des installations modulables culturelles ou récréatives seront alors présentes dans les lieux stratégiques de la commune. De plus des événements reposant sur une meilleure visibilité du foisonnement associatif viendront rythmer ces lieux. La deuxième approche plus technique et permanente sur le territoire concerne des aménagements de voirie. Ces transformations proposeraient une alternative à la voiture et plus particulièrement par la mise en place de pistes cyclables.

Nous espérons donc à travers ces actions impulser une énergie créatrice de projets à Rive-de-Gier. Bien que ces projets soient pour le moment expérimentaux, nous souhaiterions toutefois les voir éclore à plus long terme. De ce fait la création d'un partenariat durable entre les acteurs institutionnels, les acteurs associatifs, l'Institut d'Urbanisme de Grenoble ainsi que les habitants intéressés serait pour nous la meilleure des concrétisations.

INTRODUCTION

UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

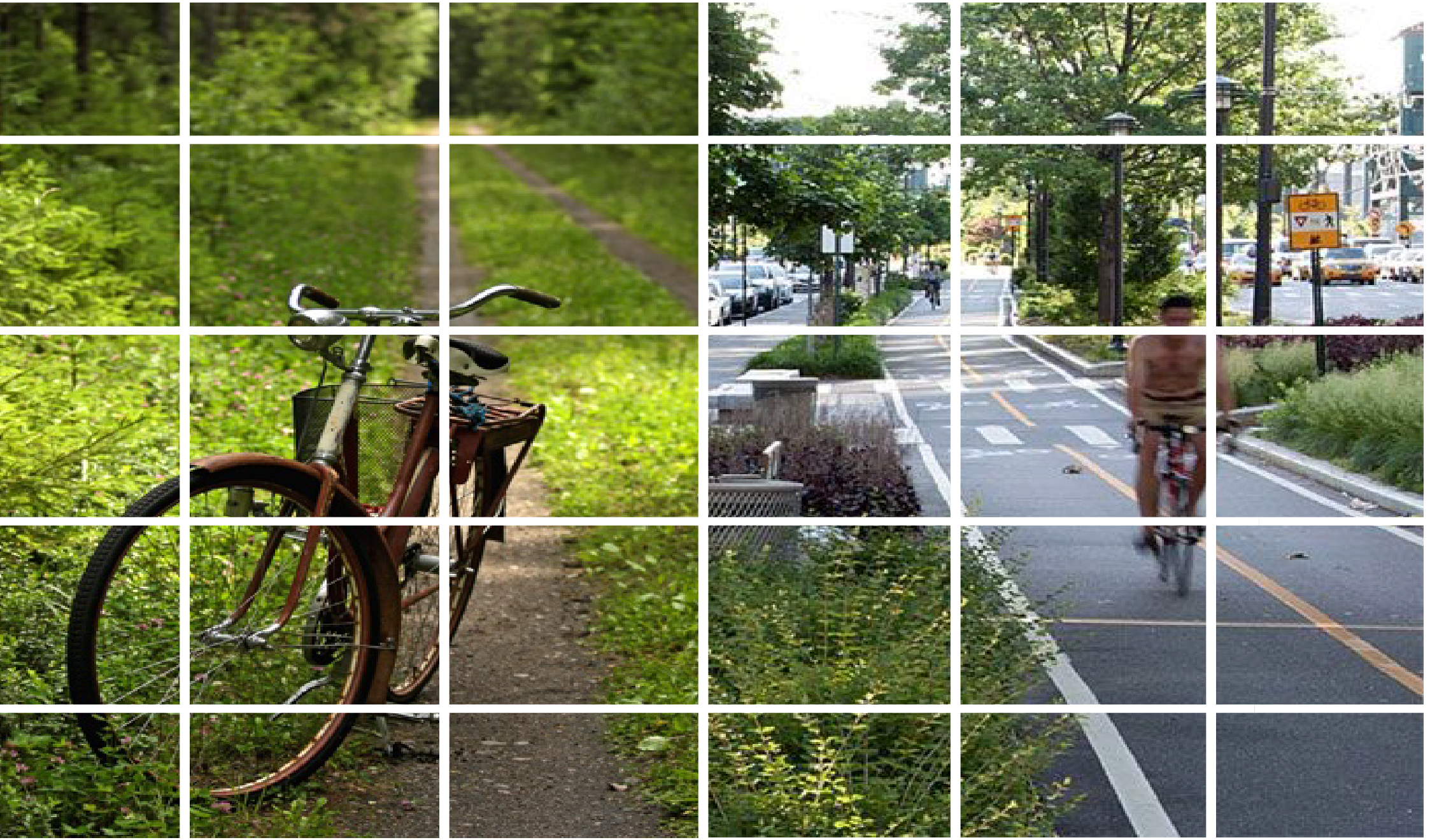

INTRODUCTION

Rive-de-Gier est marquée par l'accroissement exponentiel du trafic routier, couplé à l'urbanisation du 20ème siècle où l'on observe une saturation de l'espace public par l'automobile dans la forme urbaine actuelle.
Afin de pallier à ce problème, la mairie a souhaité encourager la mise en place de modes de déplacament doux sur sa commune. Notamment avec l'aide de Saint-Etienne Métropole en 2010 qui installe 24 vélos en libre-service sur l'ensemble de la commune. Le but de cette démarche était de faciliter la mobilité de tous et d'avoir une meilleure liberté de déplacement et moins de pollution.
De plus, en mars 2014, la ville a été la 5ème étape de la 72ème édition de la course cycliste Paris-Nice.
Toutes ces initiatives nous montrent bien que la ville de Rive-de-Gier s'attache à développer les modes doux et notamment le vélo sur sa commune. La mairie n'hésite d'ailleurs pas à mentionner à plusieurs reprises sur son site « Rive-de-Gier : Terre du cyclisme ».

Cependant, il s'est avéré que la politique de mise en place de borne pour la location de vélo en libre accès a été un échec. Nous expliquons cela par l'inexistence d'un réseau de pistes cyclables et d'aménagements sur la commune lié à ce type de déplacement (voir carte du réseau existant), mais également par la non-pertinence du service de location de vélo en libre-service sur la commune. En effet la location de vélo en libre accès est une pratique très urbaine que l'on retrouve essentiellement dans les grandes villes où elle fonctionne très bien. Cependant, à l'échelle d'une petite commune comme Rive-de-Gier, cette pratique n'est pas adaptée, la population rurale n'est pas habituée à une consommation sur borne en libre accès avec carte bleue, c'est une population qui reste proche du contact humain et nous pensons que si les Ripagériens souhaitent louer un vélo, ils préfèrent le faire dans une boutique. De plus, à la campagne, beaucoup de personnes possèdent déjà un vélo, à l'inverse des grandes villes où il est souvent difficile de trouver un endroit où l'entreposer.

La carte ci-contre nous recense le réseau de pistes cyclables actuel sur la commune de Rive-de-Gier. Nous avons ainsi pu constater qu'il n'existe actuellement qu'une seule piste cyclable qui traverse la ville d'Ouest en Est. Cette piste, représentée par un marquage au sol sur la voirie s'interrompt en plein centre-ville où il n'y a alors aucun aménagement pour la circulation des vélos.
De plus, à l'Est, la piste s'arrête en limite communale à l'entrée de l'autoroute ce qui parait insensé.
Cette carte recense également les chemins de randonnée piétons.

Aujourd'hui nous souhaitons rester dans l'idée développée par Saint-Etienne Métropole en créant des parcours cyclables et piétons pour favoriser à la fois des déplacements quotidiens, mais aussi de loisirs et engendrer une alternative à la voiture.

Rive de Gier

ETAT DES LIEUX DES PISTES CYCLABLES EXISTANTES

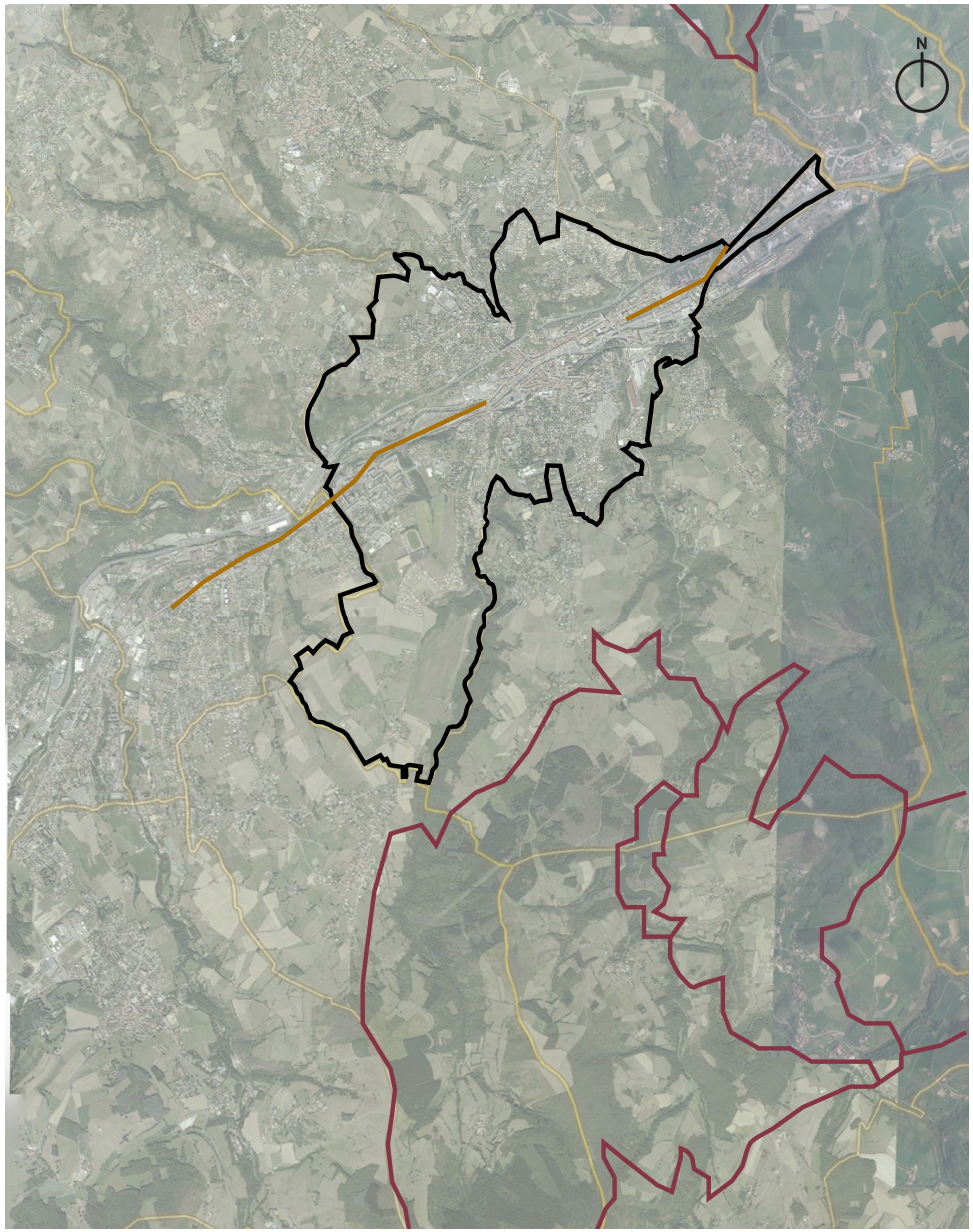

Les réseaux cyclables et de randonnée existants

Limites communales de Rive-de-Gier

Circuits cyclables

Chemins de randonnée

1:15 000

0 150 300 m

0 1 2 cm

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

CONSTATS - ENJEUX- OBJECTIFS DU PROJET

Suite à notre analyse du territoire opérée durant la phase de conception du diagnostic, de grandes pistes de travail ont été définies. En effet, trois grands objectifs structurent notre réflexion, à savoir, améliorer l'image de Rive-de-Gier en créant des espaces plus attractifs à la fois pour les populations locales et étrangères, permettre une certaine forme de réappropriation de lieux importants pour la ville et ses habitants, mais également faire en sorte qu'il y ait une mixité sociale et intergénérationnelle qui se créé ou se renforce.

Afin de remplir ces objectifs généraux, il s'agit tout d'abord de fixer nos intentions de façon plus précise.

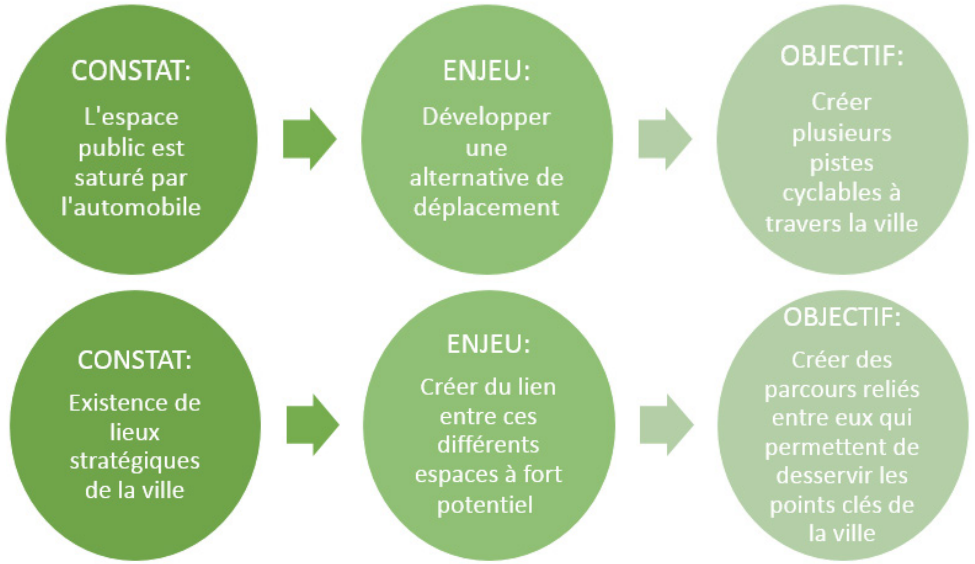

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

• **Développer une alternative de déplacement face à l'automobile** : Rive-de-Gier est actuellement une ville avec un parc automobile très important et cela peut être source de nombreuses nuisances et de dangers. Il s'agit donc à travers cet enjeu d'offrir un autre moyen de déplacement aux Ripagériens leur permettant d'éviter de prendre la voiture pour effectuer certains trajets (principalement des trajets courts).

• **Créér du lien entre les espaces à fort potentiel** : Afin que cette alternative de déplacement puisse avoir un sens et être efficace pour la population locale, elle doit pouvoir permettre de relier les points les plus importants de la ville. C'est pourquoi un repérage des lieux clés de Rive-de-Gier a été fait au préalable selon les éléments de diagnostic dégagés dans la phase précédente de notre travail. Une fois ces lieux identifiés, il nous a paru primordial de créer un moyen de déplacement faisant le lien entre eux afin que les habitants puissent en faire un usage régulier.

Après réflexion et repérage des lieux clés dans Rive-de-Gier, nous avons imaginé que la colonne vertébrale de notre projet pouvait être l'optimisation des moyens de déplacement doux (voies cyclables et piétonnes).

DÉVELOPPER LES MODES DE DÉPLACEMENTS

Nous souhaiterions à travers ce projet développer les modes doux sur la commune de Rive-de-Gier. Par «modes doux», nous entendons tous les modes de transports non polluants tels que les déplacements piétons, à vélo, en rollers, à trottinette...
Afin que les modes doux puissent fonctionner, il est indispensable de créer les aménagements propices à ces moyens de déplacement, mais il est aussi capital de connecter les différents modes de déplacement entre eux (bus, voiture, vélo, piéton…). En effet, les moyens de déplacement doivent être adaptés aux motifs et aux distances de déplacement. Ainsi, nous devons pouvoir proposer une gamme très large de modes de déplacement. Pour cela nous souhaitons encourager la mise en place d'aménagements cyclables, de cheminements piétons et d'espaces dédiés permettant de leur redonner une véritable place dans l'espace public. Les modes doux sont les meilleurs modes de déplacement pour les courtes distances, notamment en centre-ville et nous pensons que le développement des modes doux permettrait d'apporter un nouveau souffle à la politique environnementale de la mairie de Rive-de-Gier.

Ainsi, l'idée de développer et favoriser la pratique du vélo en ville par l'aménagement de pistes cyclables permettrait de diminuer la place de la voiture durant les courtes distances, notamment en centre-ville afin de lutter contre la saturation du trafic routier intramuros.
Par ailleurs, le déplacement par voies cyclables est le symbole d'une liberté de circulation au travers duquel les Ripagériens pourraient apprécier leur environnement citadin et naturel. En effet, lors de notre diagnostic, nous avons soulevé le fait que les Ripagériens n'avaient pas conscience de leur patrimoine bâti et naturel et qu'il fallait trouver de nouveaux moyens de percevoir la ville. Le vélo semble ainsi être une occasion pour permettre aux habitants d'apprécier leur ville.

Notre projet de développement de modes doux à pour cible principale les Ripagériens et permettrait de toucher plusieurs typologies d'usagers :

- Les habitants du centre-ville qui pourront se passer de leur voiture pour effectuer des déplacements sur des courtes distances. Et notamment les personnes âgées qui ne peuvent plus utiliser leur voiture et qui ont besoin d'avoir des aménagements sécurisés pour se déplacer.

- Les Lycéens qui sont souvent dépendants du bus pour des courtes distances et qui pourront se déplacer en ville de manière autonome et sécurisée.
- Les familles qui souhaitent se promener le week-end au bord du Gier.

A long terme le but serait de proposer une réelle alternative aux déplacements automobiles grâce à l'utilisation du vélo dans le centre-ville, mais également de développer une connexion avec le patrimoine naturel dans lequel la vallée du Gier se situe et améliorer le cadre de vie des habitants de Rive-de-Gier. Par exemple, certaines pistes cyclables pourraient permettre de rejoindre les sentiers de randonnées.

De plus nous souhaiterions relier à long terme les villes de Lyon et Saint-Etienne en passant par Givors et Saint-Chamond grâce aux pistes cyclables afin de connecter la ville de Rive-de-Gier à l'ensemble de sa vallée. (voir schéma ci-contre)

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

UNE POTENTIELLE CONNEXION AVEC LE RESTE DE LA VALLÉE DU GIER

OBJECTIF A LONG TERME : RELIER SAINT-ETIENNE A LYON

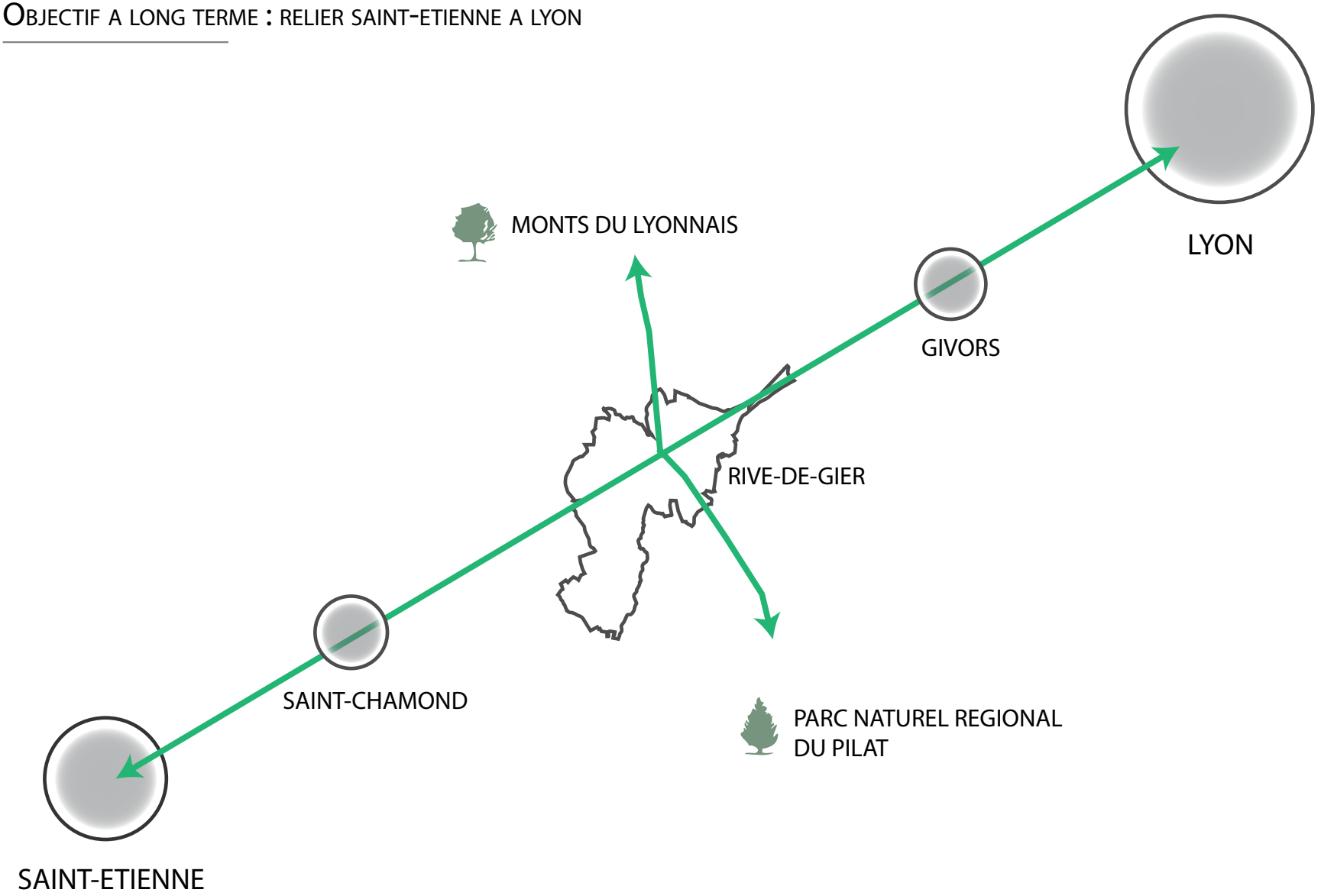

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

UNE RÉFÉRENCE : LA LOIRE À VÉLO

La Loire à Vélo®

Région PAYS de la LOIRE

Région Centre

Source : http://www.loireavelo.fr/

Nous avons choisi comme référence le projet « La Loire à vélo » qui s'étend de Saint-Nazaire à Nevers en passant par Nantes, Tours ou Orléans et sur environ 800 km. La véloroute longe la Loire sur les deux tiers du trajet. L'idée de cet itinéraire interrégional remonte à 1995 avec les régions Centre et Pays de la Loire. La piste alterne entre routes à faible circulation, voies vertes et pistes et bandes cyclables.

Ce projet connait un grand succès : la fréquentation de l'itinéraire est de 800 000 usagers par an.

L'itinéraire n'a pas seulement un intérêt sportif et environnemental mais aussi culturel, architectural ou gastronomique. En effet, quelques 18 monuments sont parsemés le long de Loire et la piste a pour intérêt de les relier les uns aux autres par une balade agréable et de les indiquer par une signalétique et un balisage efficace.

Ainsi, notre idée de voie douce reliant à long terme Lyon à Saint-Etienne, pourrait serpenter le long du Gier et proposer la découverte des richesses culturelles, patrimoniales et naturelles de la région. En plus de faciliter les déplacements et d'améliorer le cadre de vie des ripagériens, cet itinéraire pourrait amorcer une certaine mise en tourisme du Pays du Gier.

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

PROPOSITIONS DE NOUVEAUX PARCOURS CYCLABLES ET PIÉTONS

Nous proposons à travers ce projet de développer un réseau de pistes cyclables qui alimenterait les principales voies de déplacement ainsi que les lieux de rencontres et de services qui font vivre la ville. Les pistes cyclables que nous proposons seront toutes associées à une voie piétonne. Ainsi, tous les modes de déplacement doux seront praticables sur ce nouveau réseau.

Il faut noter qu'il existe plusieurs types d'usages en ce qui concerne les vélos. En effet, on rencontre principalement un usage urbain quotidien, qui permet de faire ses courses ou de se rendre à son travail. On observe également en milieu urbain, une pratique plus ludique avec par exemple des vélos à plusieurs pour le loisir. Enfin le vélo pour le tourisme ou les balades plus longues le week-end. Le réseau de pistes cyclables que nous proposons permettra de répondre à l'ensemble de ces usages.

Nous avons privilégié deux axes principaux Nord-Sud et Est-Ouest permettant de relier facilement le centre-ville et de se connecter aux principaux lieux de rencontres et de services. Néanmoins, notre but est de respecter le maillage de la ville en proposant des itinéraires cyclables encadrant une grande partie de la route afin d'être visibles et accessibles par tous.

Par ailleurs, nous souhaitons réaliser une voie cyclable continue, c'est-à-dire que le réseau ne s'arrêtera pas à Rive-de-Gier même, mais sera aménagé de façon à assurer un parcours en connexion avec le reste de l'environnement par une signalétique continue afin d'informer l'usager.

Nous avons ainsi déterminé quatre pistes cyclables et piétonnes:

- La piste n°1 traverse la ville d'Est en Ouest et permet de desservir notamment : la gare, la Place de la Libération et la MJC.

- La piste n°2 longe la limite communale de la ville à l'Ouest et permet de relier le centre nautique au complexe sportif, en passant par le McDonald's et le quartier du Grand Pont (avec le centre social Armand Lanoux).

- La piste n°3 passe par le centre social Henri Matisse et le Lycée Georges Brassens en direction des Monts du Lyonnais.

- La piste n°4 part de la Place de la Libération en direction du Pilat et du Parc du Mollard.

Rive de Gier

PROPOSITIONS DE NOUVEAUX PARCOURS CYCLABLES ET PIÉTONS

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT :

DES PARCOURS CYCLABLES

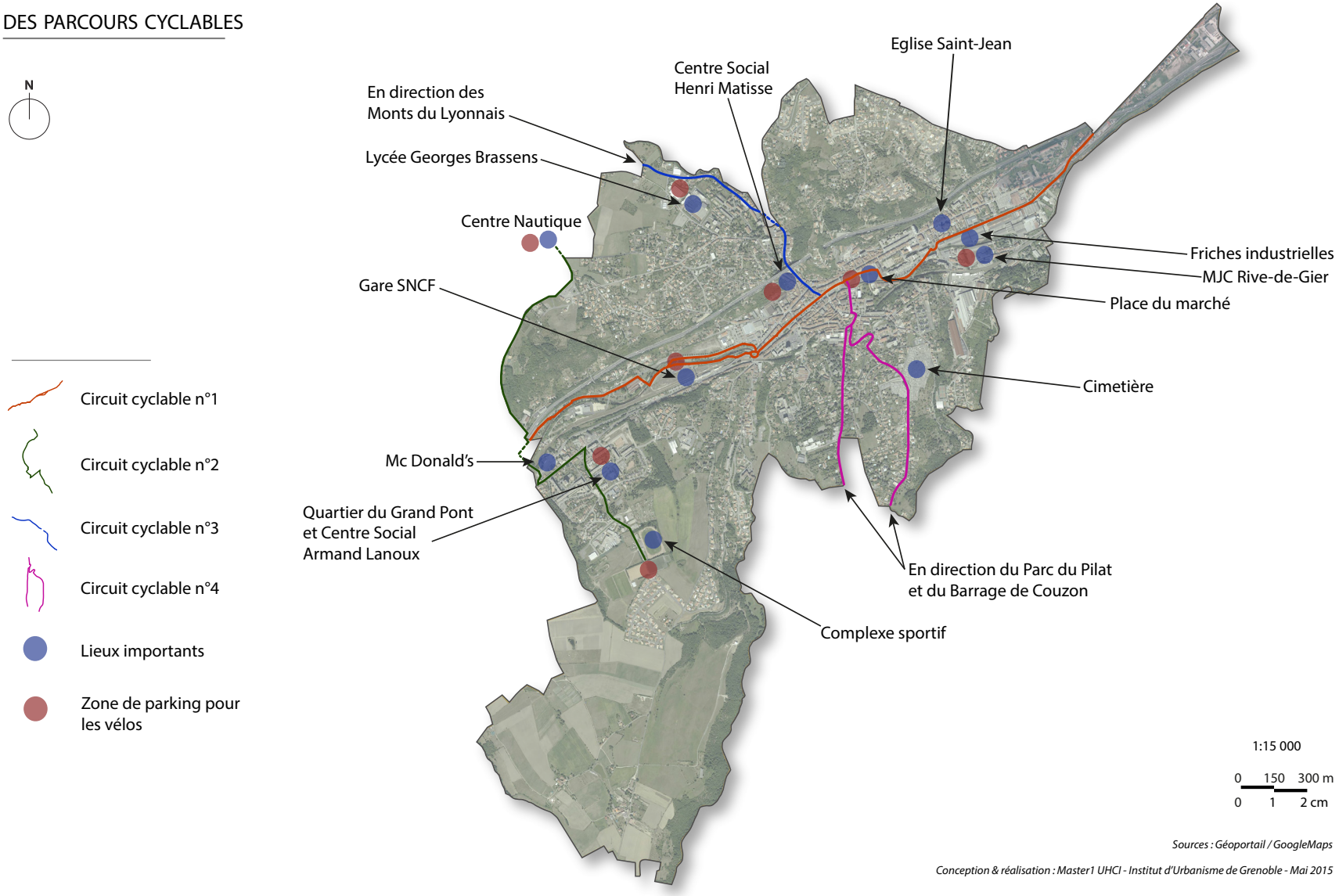

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT DES LIEUX DE STATIONNEMENT

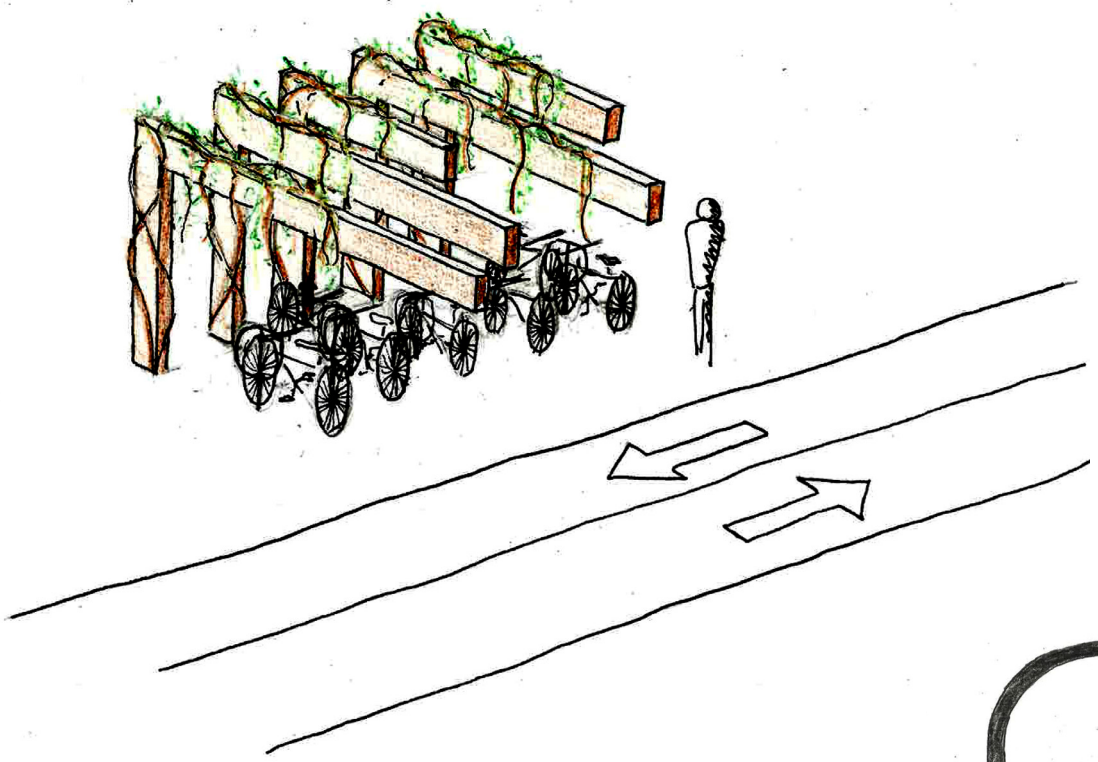

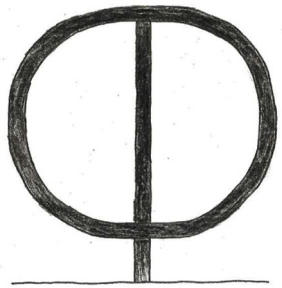

Source : Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

En plus des pistes cyclables, il est nécessaire de prévoir des équipements pour que les usagers puissent garer leurs vélos.

Nous avons pensé à deux types d'équipements:

- Des garages à vélos de taille conséquente et très esthétiques situés aux abords des lieux les plus importants de la ville. (dessin n°1)

- Des bornes pour garer les vélos de taille beaucoup plus petite qui seront plus nombreuses et dispersées un peu partout dans la ville. (dessin n°2)

Rive de Gier

Traverser la ville d'Ouest en Est: *Piste cyclable n°1*

Une nouvelle alternative de déplacement : parcours cyclable n°1 - séquence 1

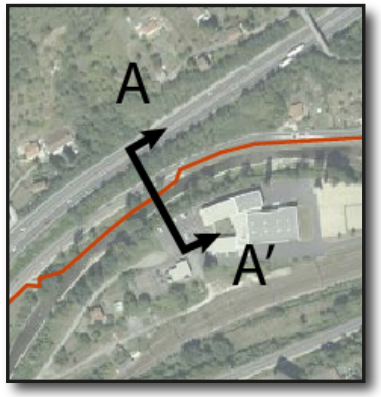

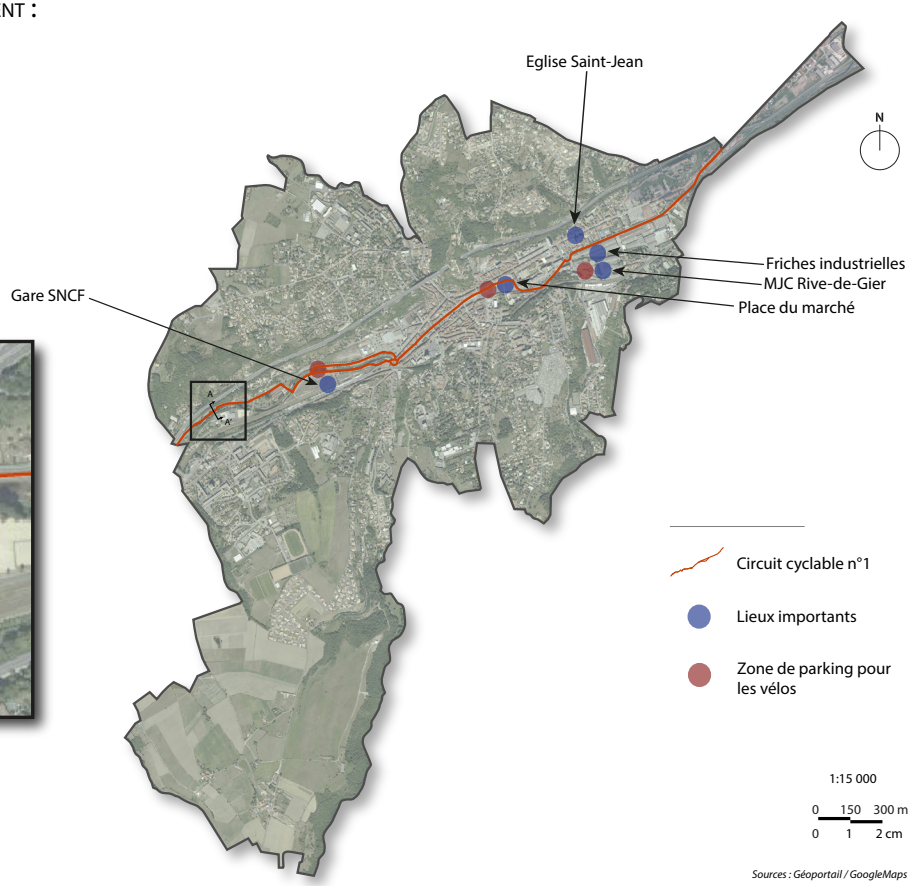

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

La piste n°1 qui traverse la ville d'Est en Ouest a été divisée en six séquences.
Sur chacune de ces séquences, nous avons illustré quel serait le projet futur à l'aide de coupes et de dessins afin de mieux le visualiser.
Les différentes séquences ont été nécessaires, car la voirie n'est pas la même sur la totalité du parcours, il a donc fallu prévoir des aménagements pour les différentes situations possibles.

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

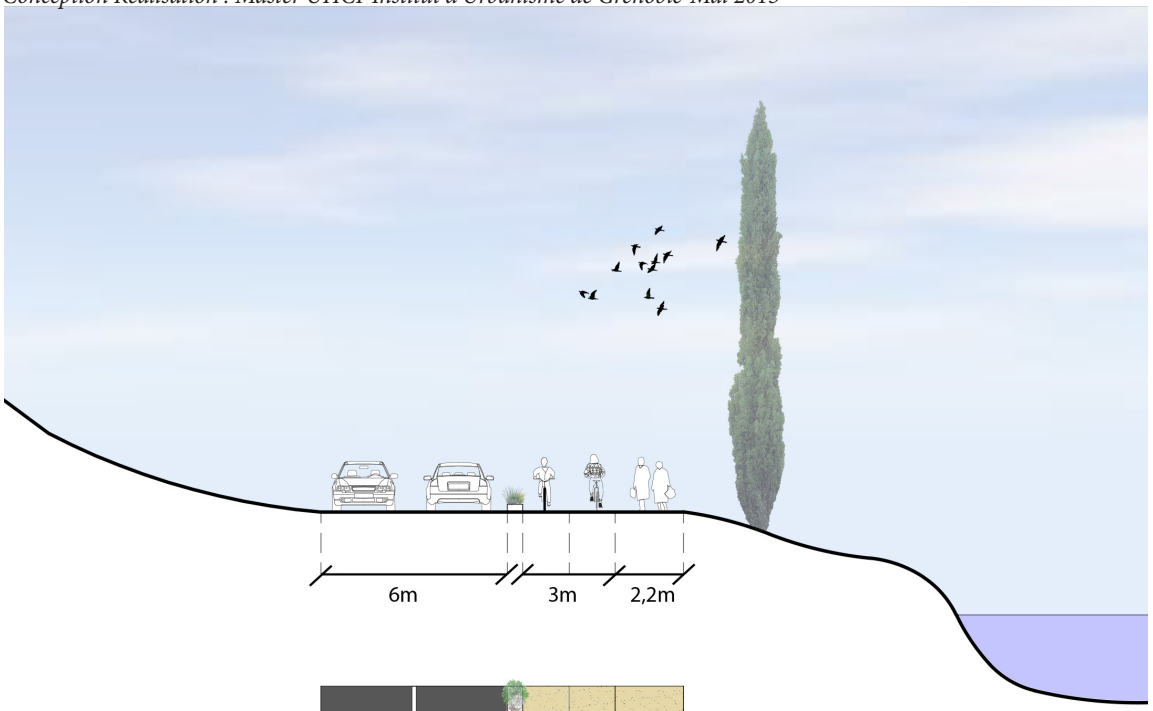

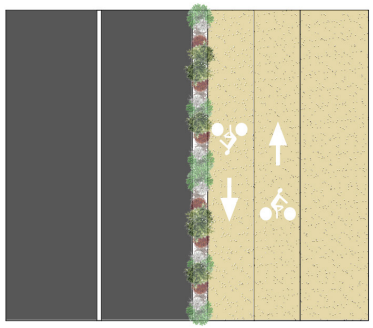

- Il s'agirait ici de profiter de la présence du Gier en concentrant les usages du côté droit de la chaussée.

- Il pourrait être envisagé de créer une piste cyclable à double sens en stabilisé (3m de largeur), le trottoir piéton se décalerait alors vers le Gier.

- La piste cyclable serait sécurisée grâce à l'aménagement de jardinières au sol.

Rive de Gier

Traverser la ville d'Ouest en Est: *Piste cyclable n°1*

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°1 - SÉQUENCE 2

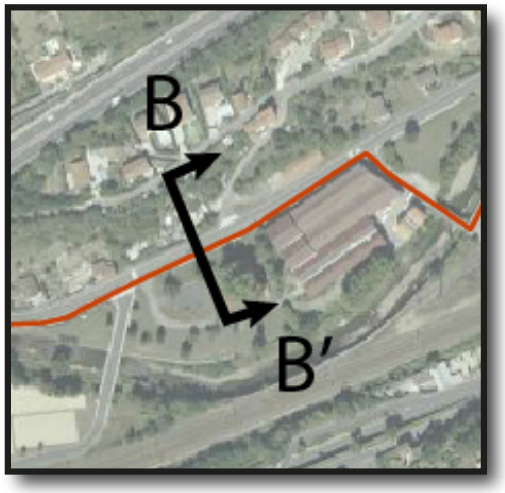

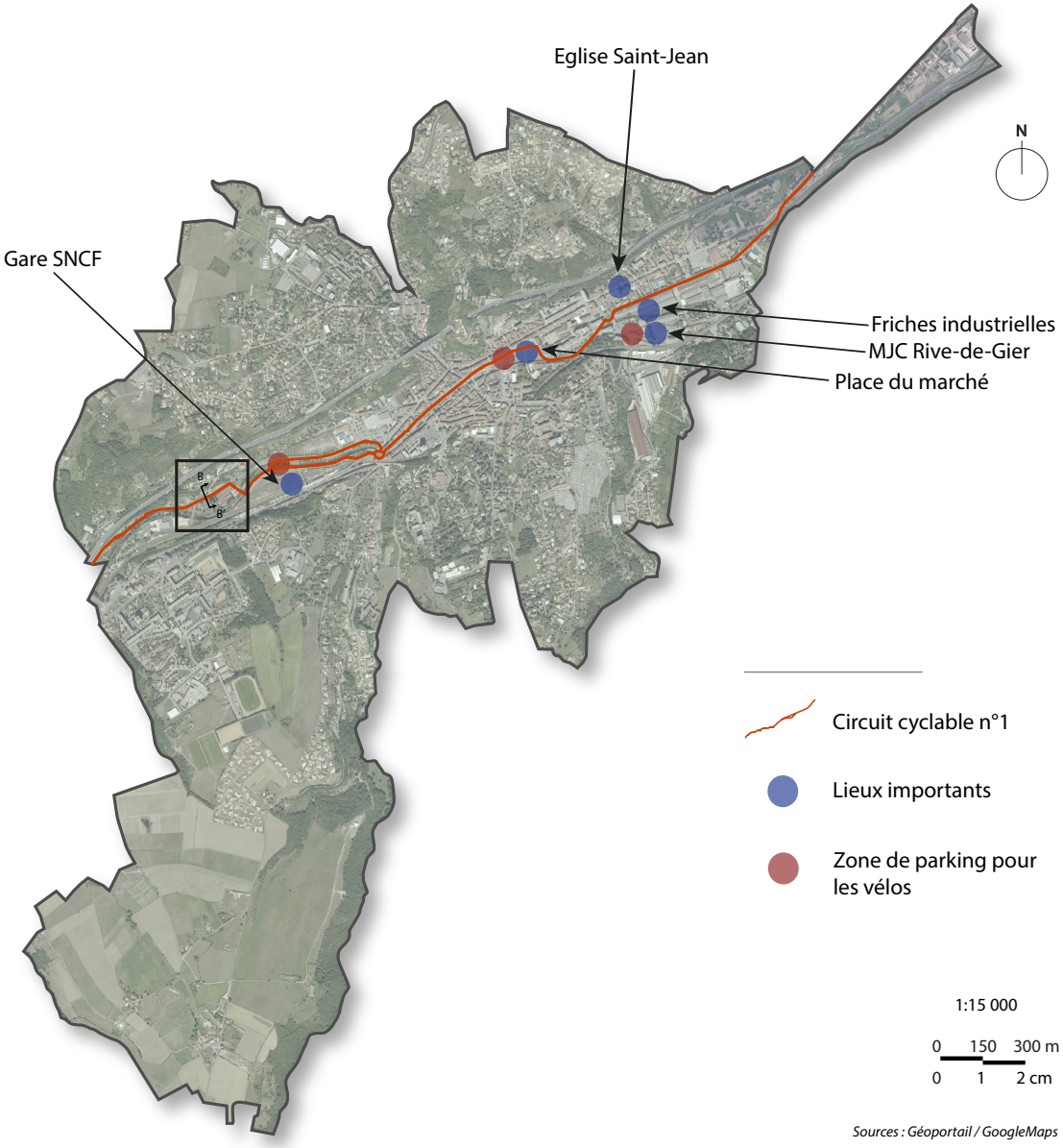

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

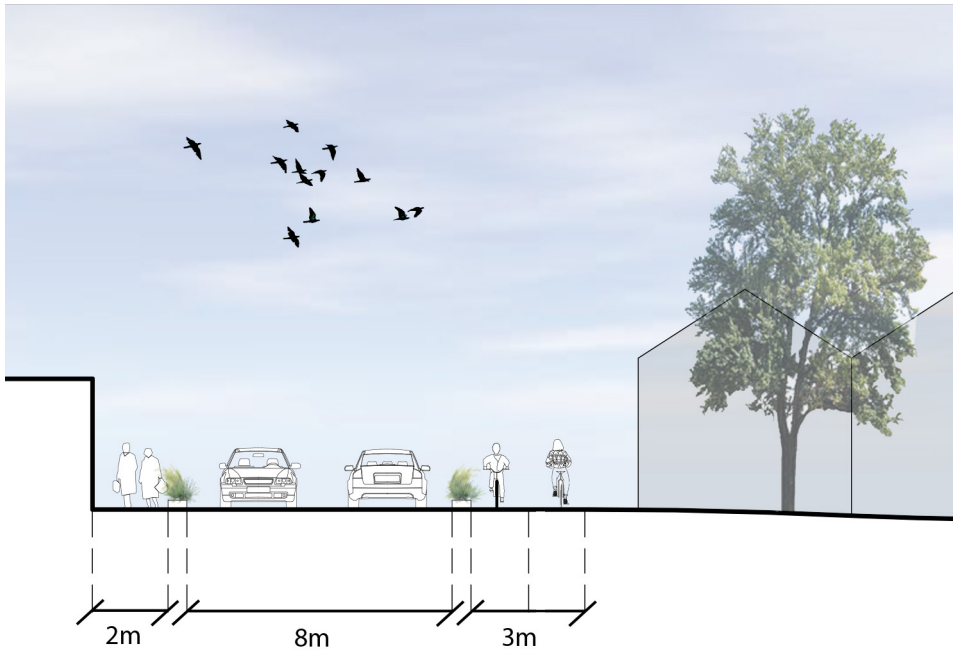

- On remarque à gauche de la photo, un usage piéton avec un trottoir de 2 mètres.

- Sur la droite de la chaussée, il serait possible de créer une piste cyclable en double sens (3m de large).

- Les usagers seraient toujours sécurisés des deux côtés par l'intermédiaire de jardinières situées de part et d'autre de la voirie.

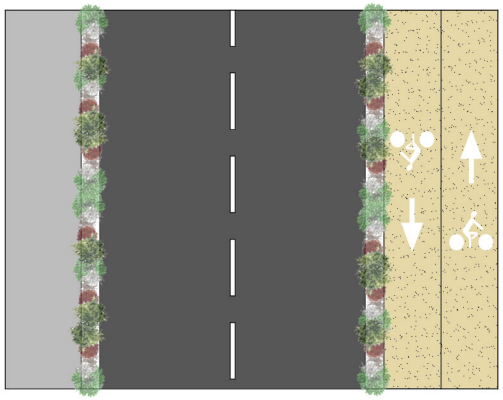

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Rive de Gier

Traverser la ville d'Ouest en Est: *Piste cyclable n°1*

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°1 - SÉQUENCE 3

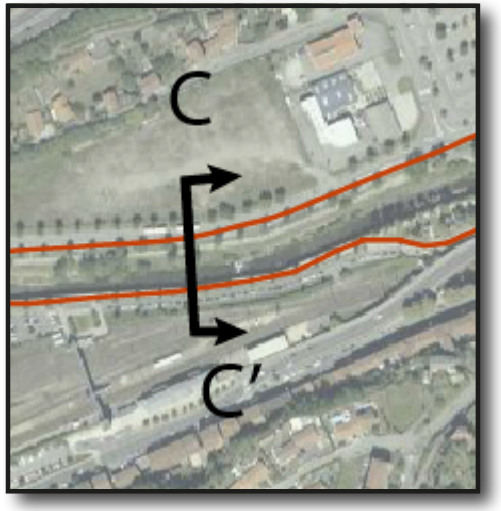

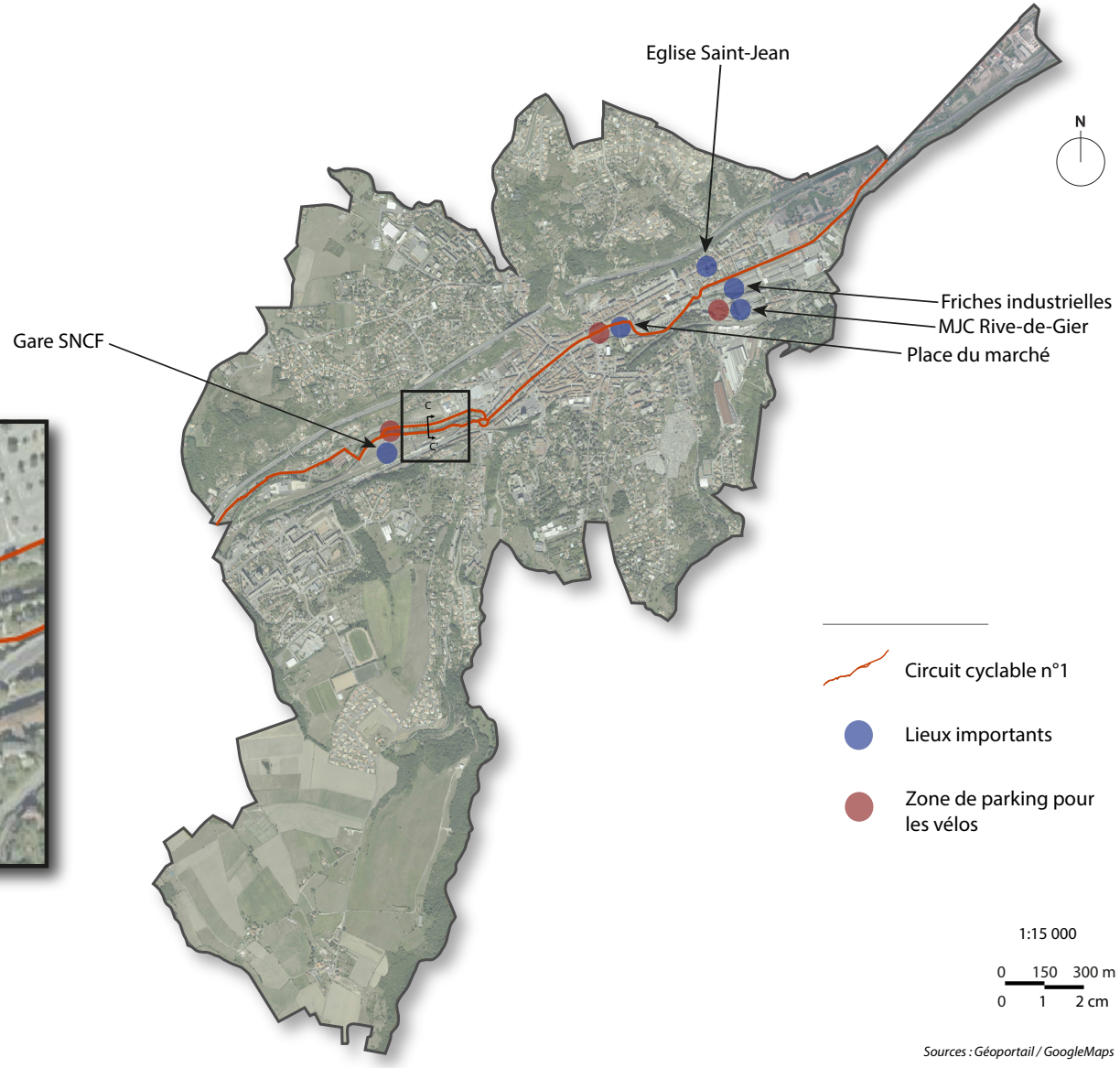

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

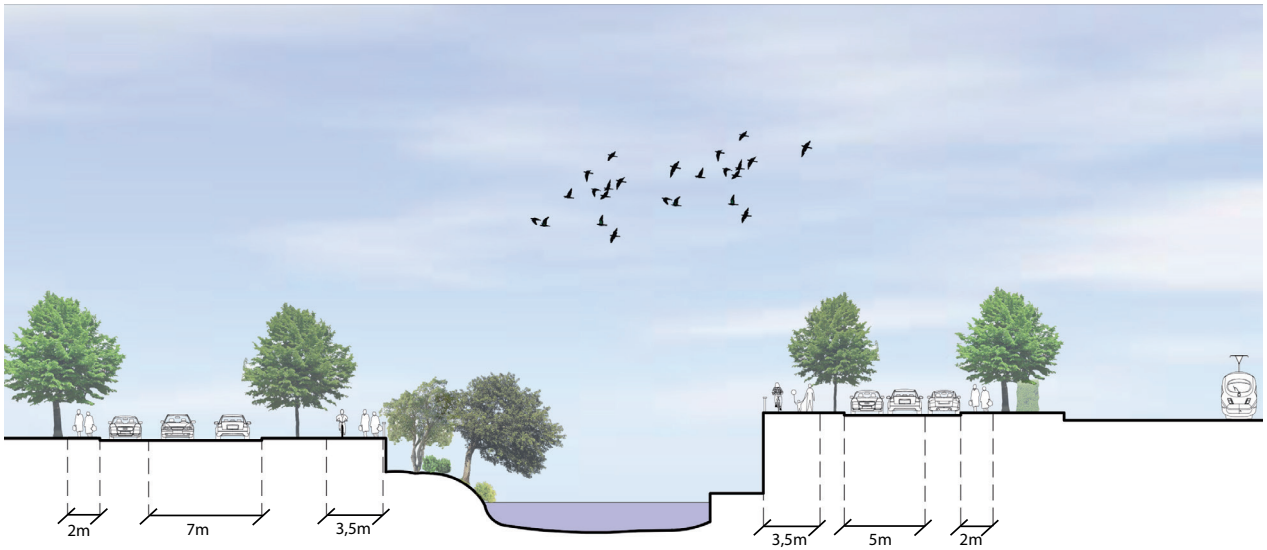

- Il s'agirait de concentrer les usages le long du Gier (sur les deux berges) afin de permettre une réappropriation du cadre naturel par les utilisateurs.

- Des pistes mixtes en stabilisé permettraient d'accueillir à la fois les cyclistes et les piétons.

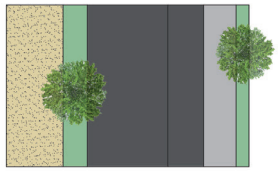

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Traverser la ville d'Ouest en Est: ***Piste cyclable n°1***

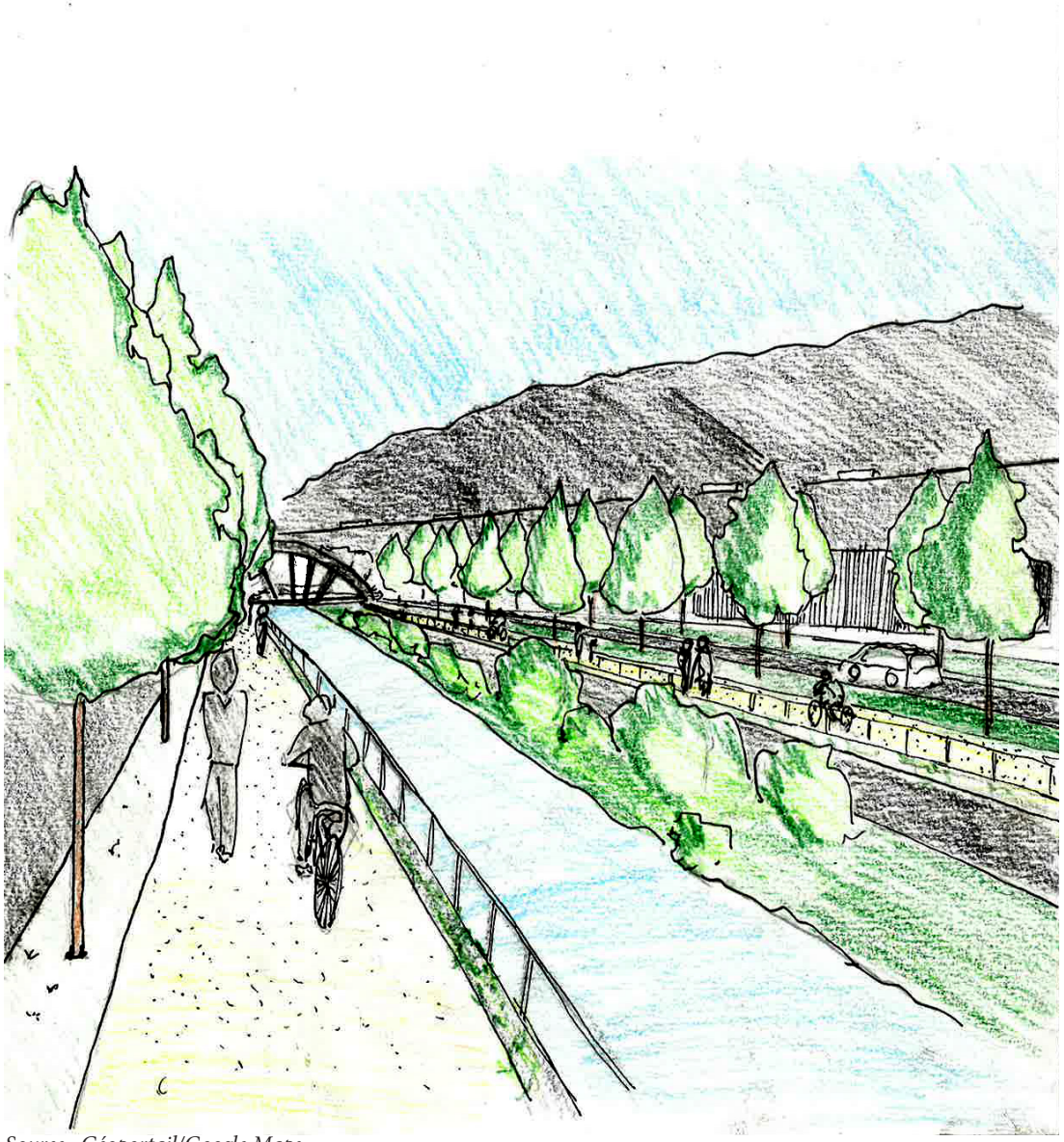

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°1 - SÉQUENCE 4

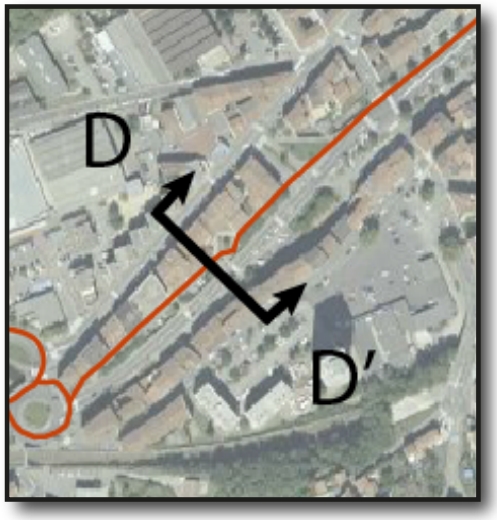

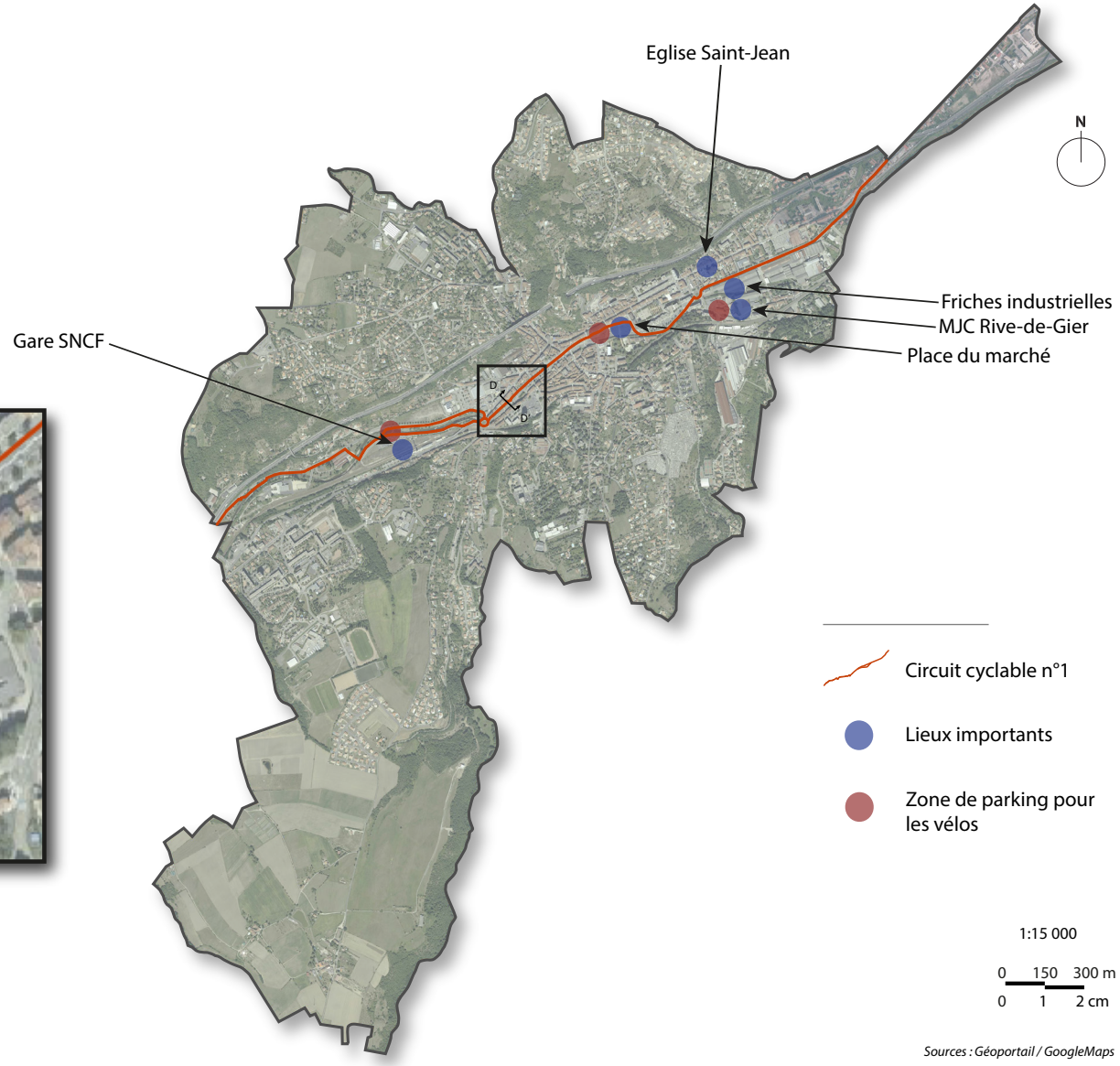

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

Rive de Gier

Traverser la ville d'Ouest en Est: ***Piste cyclable n°1***

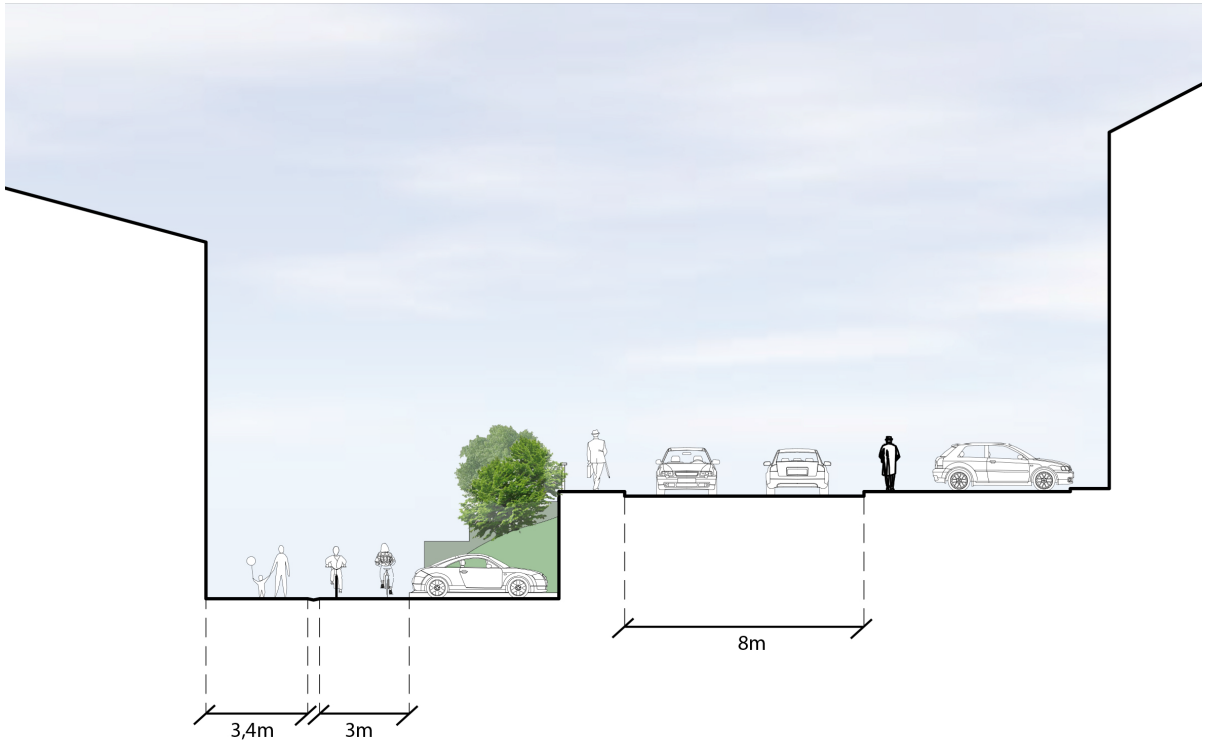

- L'ancien canal en contrebas est actuellement occupé par le stationnement en bataille des voitures.

- L' objectif serait de conserver le stationnement en rendant l'espace libre prioritaire aux modes de déplacement doux avec une piste cyclable en double sens et un espace piéton.

- La partie haute de la départementale 88 n'évoluerait pas.

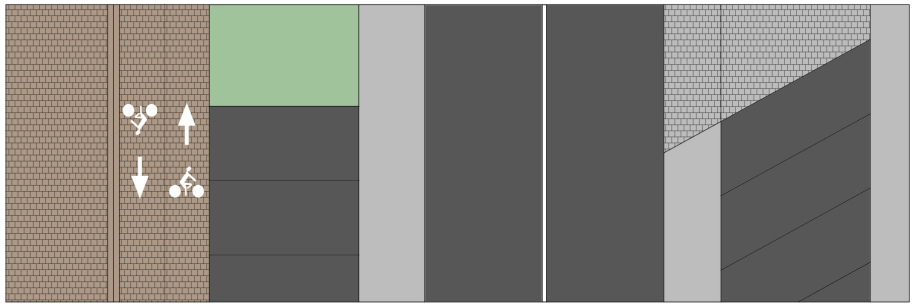

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°1 - SÉQUENCE 5

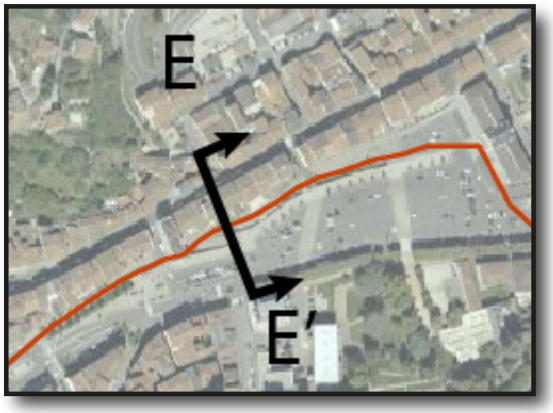

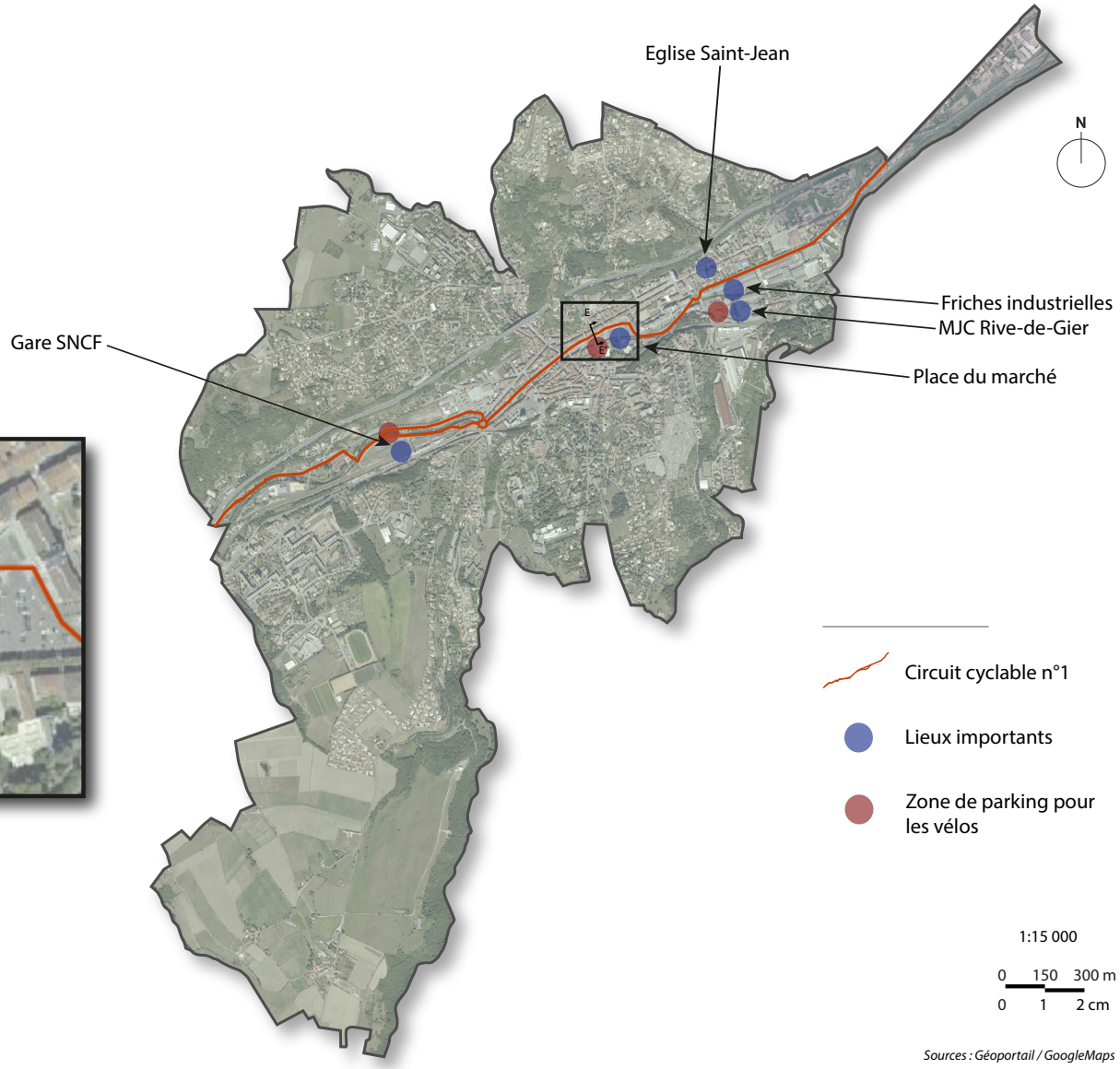

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

Traverser la ville d'Ouest en Est: ***Piste cyclable n°1***

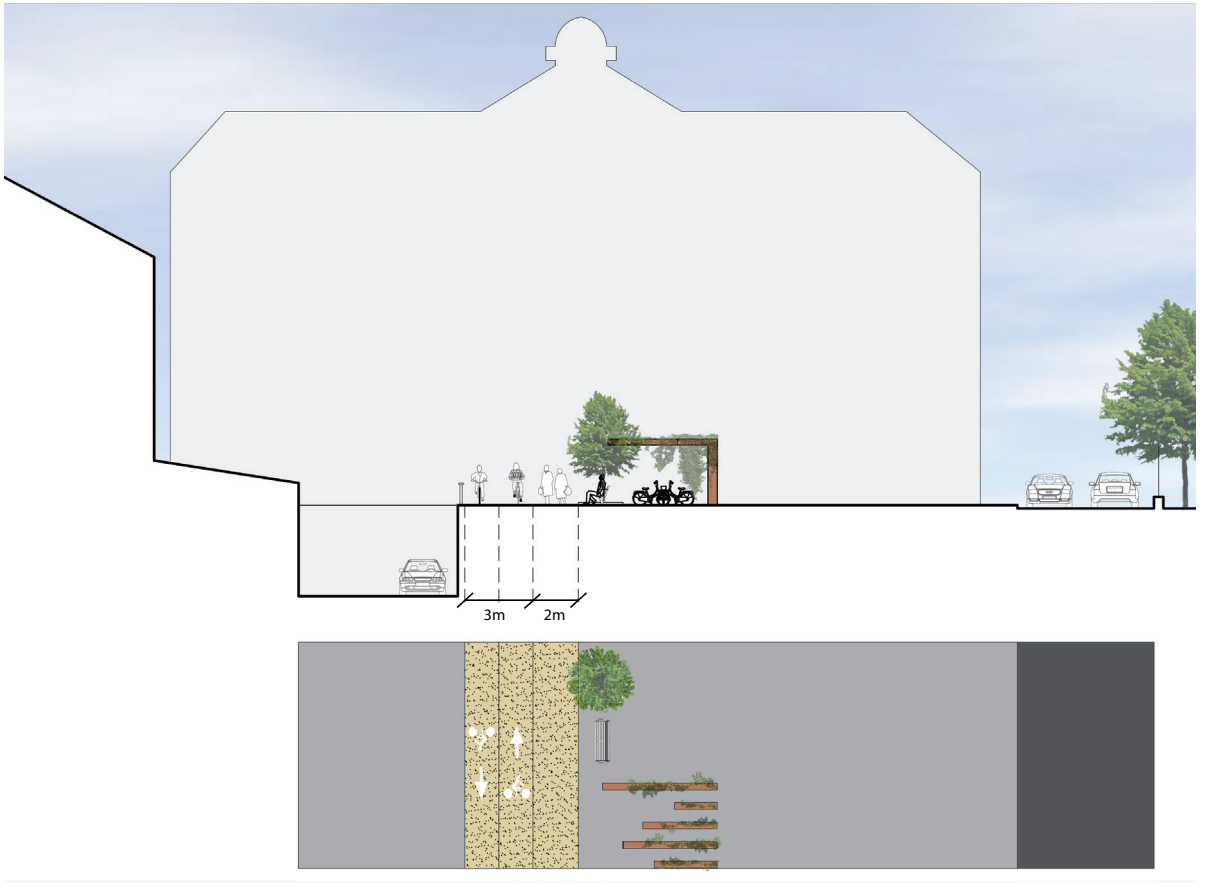

- On retrouve un aménagement relativement récent pour la circulation des piétons sur la gauche de la photo.

- L'idée viserait donc à conserver cet aménagement tout en y incorporant une piste cyclable à double sens afin de créer un usage mixte.

- La place du marché serait un endroit idéal de par sa fréquentation et son importance pour y installer un garage à vélo. L'aire de stationnement resterait quasi intacte.

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Rive de Gier

Traverser la ville d'Ouest en Est: *Piste cyclable n°1*

Une nouvelle alternative de déplacement : parcours cyclable n°1 - séquence 6

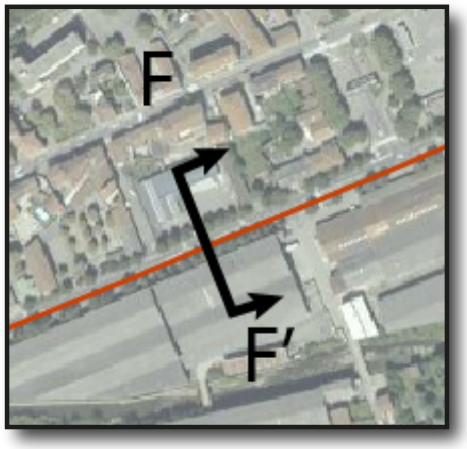

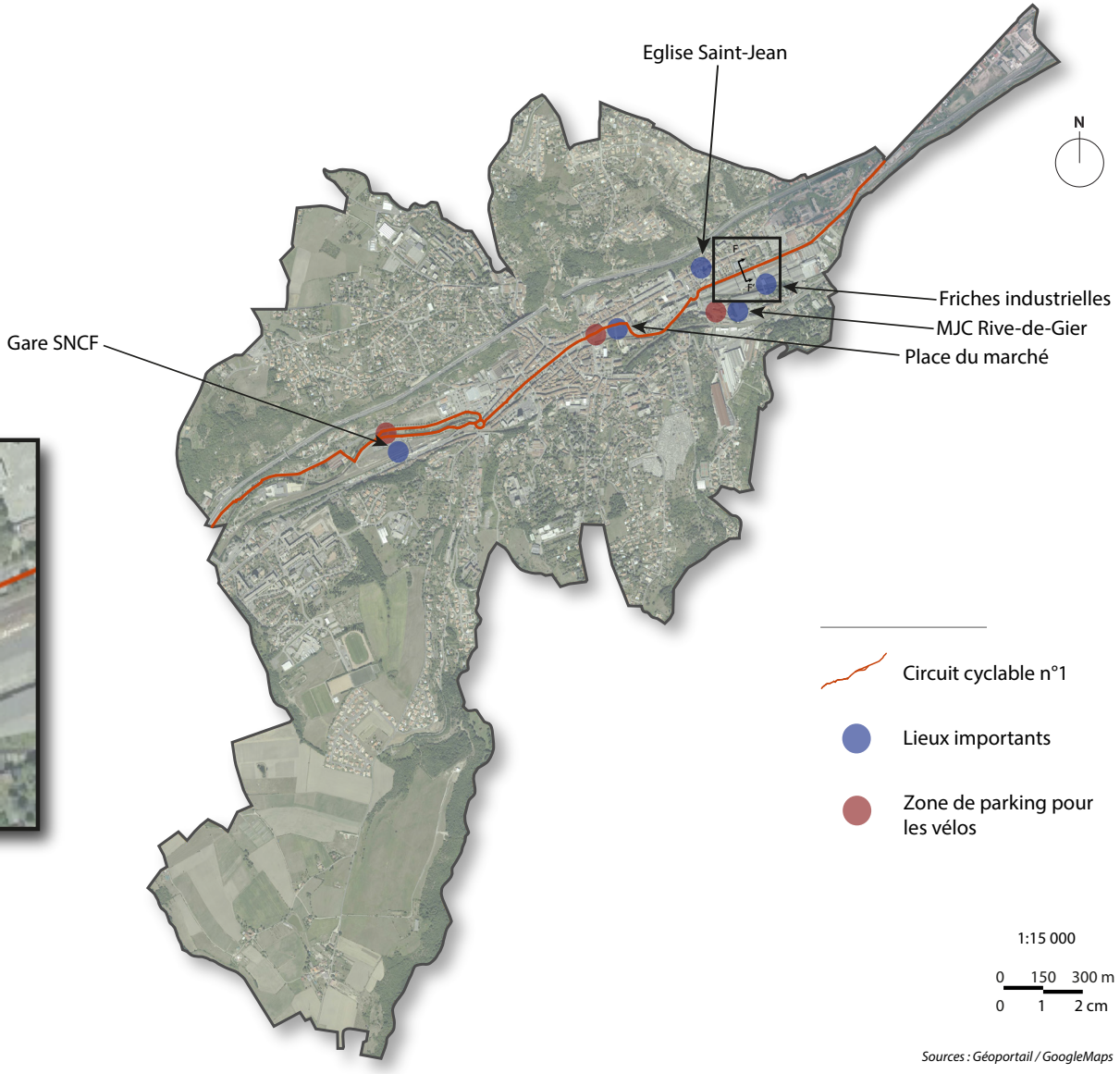

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

- Présence de pistes cyclables matérialisées par un marquage au sol des deux côtés de la route, mais la voie de circulation est dangereuse.

- L'idée serait donc de créer des espaces mixtes de part et d'autre de la chaussée en exploitant les bandes enherbées pré-existantes. L'alignement d'arbres permettrait de faire la coupure entre les deux types de voies.

- L'entrée Est de la commune est un espace à fort enjeu avec le développement futur de zones d'activités et de logements. Les pistes cyclables permettraient d'anticiper l'insertion spatiale du quartier et de mettre en valeur les futurs logements.

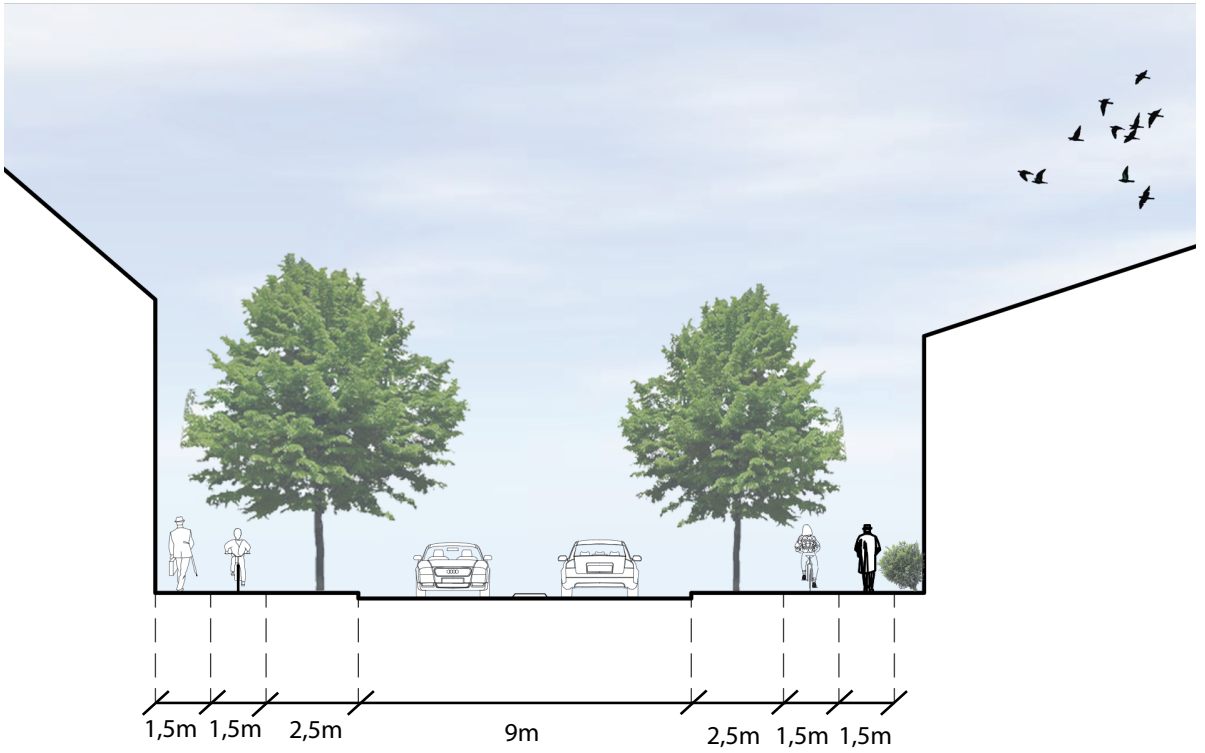

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

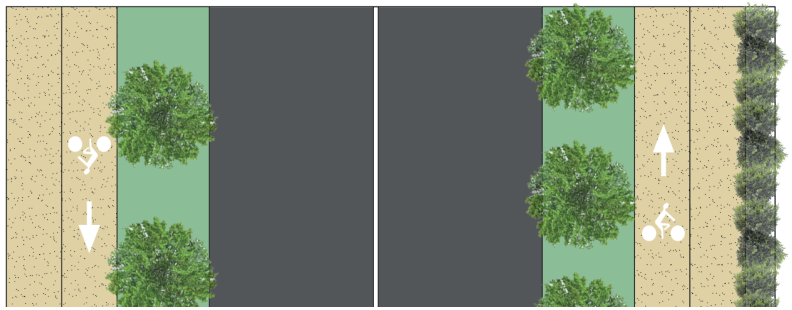

Rive de Gier

Traverser la ville d'Ouest en Est: ***Piste cyclable n°1***

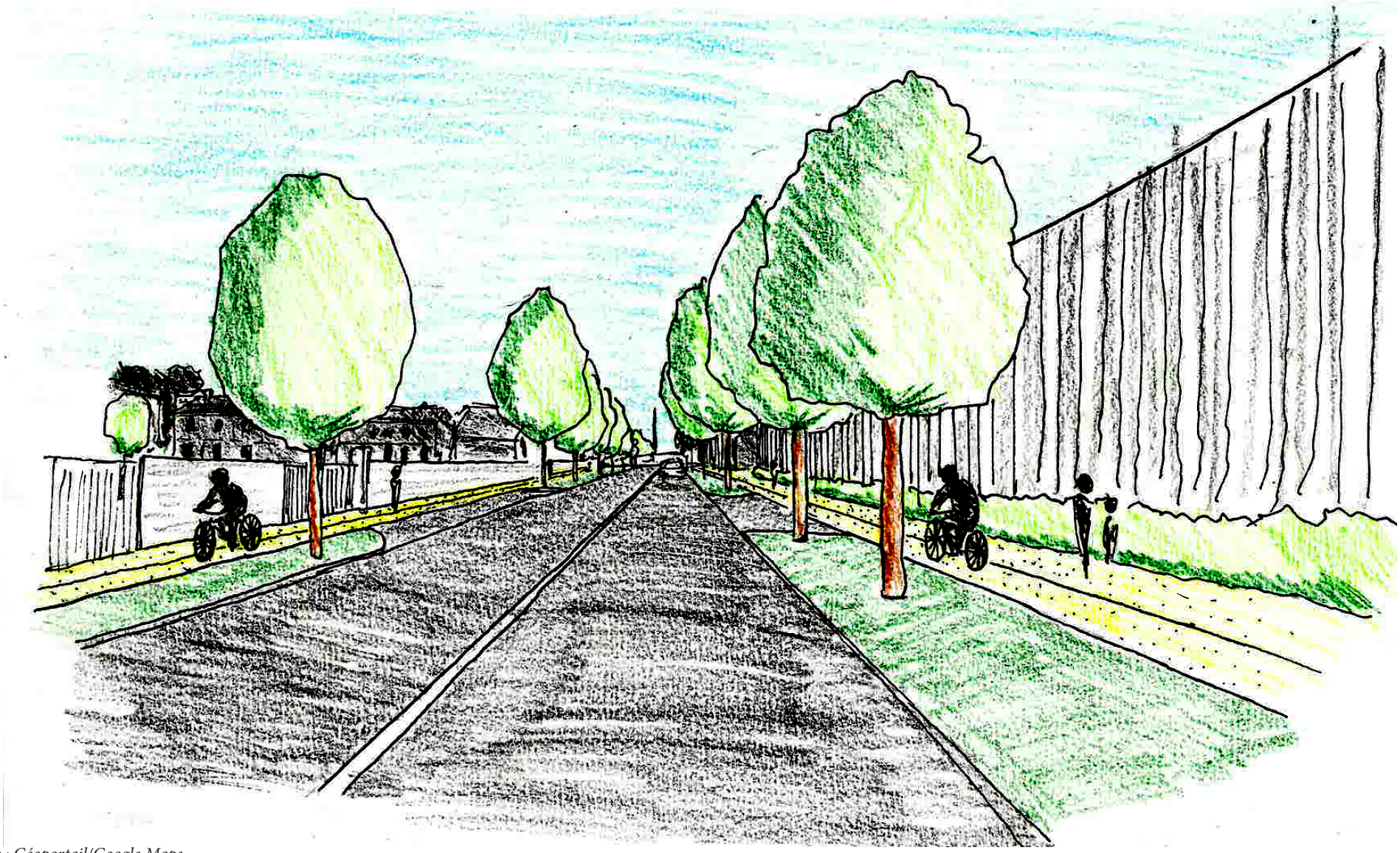

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

Desservir le quartier du Grand Pont: *Piste cyclable n°2*

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT :
PARCOURS CYCLABLE N°2

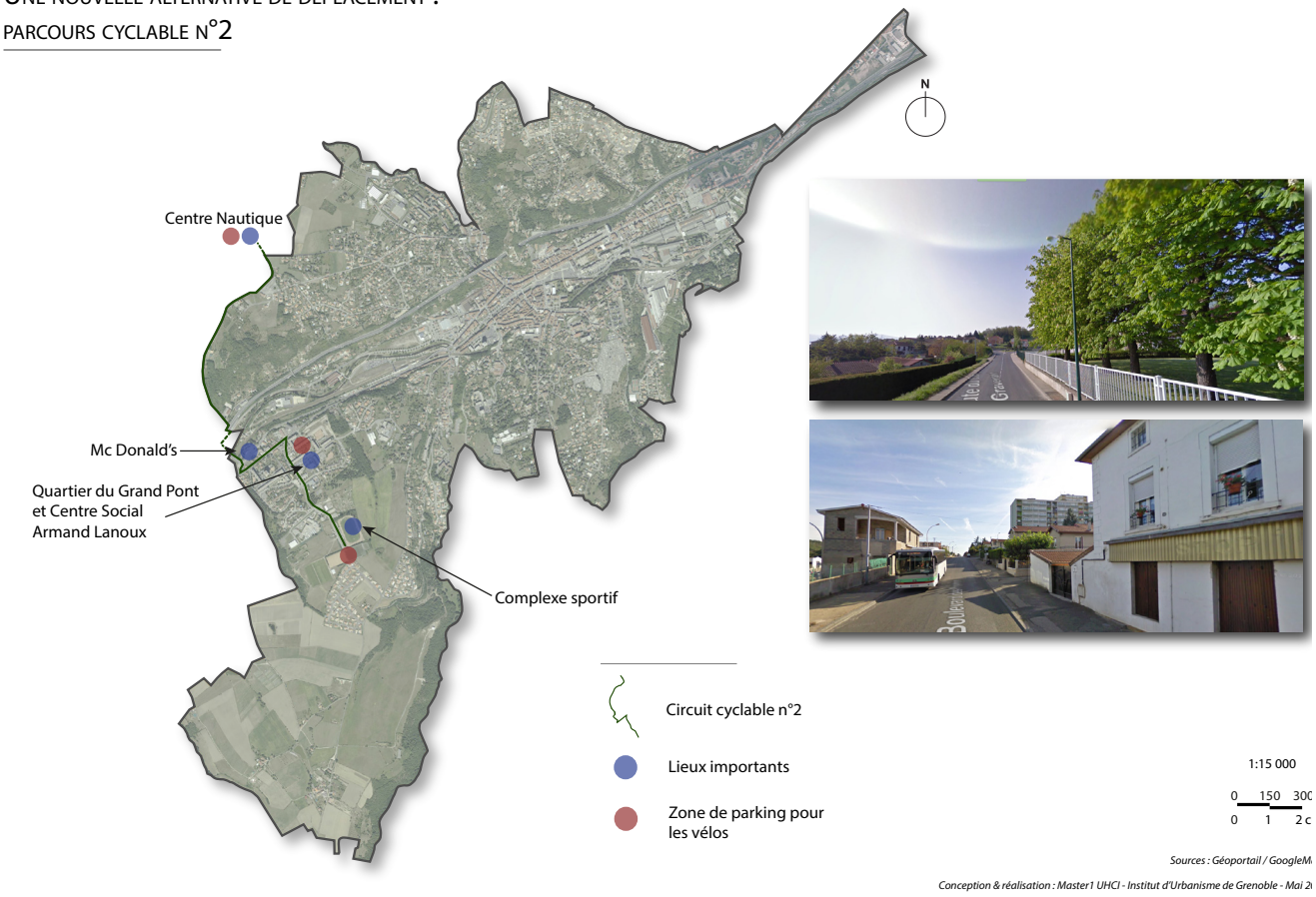

La piste n°2 longe la limite communale et permet de relier le centre nautique au complexe sportif situé au sud du quartier du Grand Pont.

Cette piste permet de desservir également le McDonald's ©, le centre social Armand Lanoux ainsi que le lotissement situé au sud du complexe sportif.

Cette piste n'a pas été divisée en séquences. En effet, sur ce parcours, nous n'avons pas proposé de réels aménagements cyclables mais un espace sécurisé pour les vélos sur la chaussée (les routes sont moins fréquentées et moins dangereuses que celles du premier parcours), en complément d'une signalétique adaptée.

Rive de Gier

Se promener vers les Monts du Lyonnais: ***Piste cyclable n°3***

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT :
PARCOURS CYCLABLE N°3 - SÉQUENCE 1

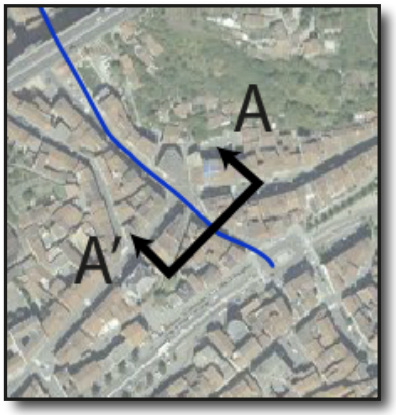

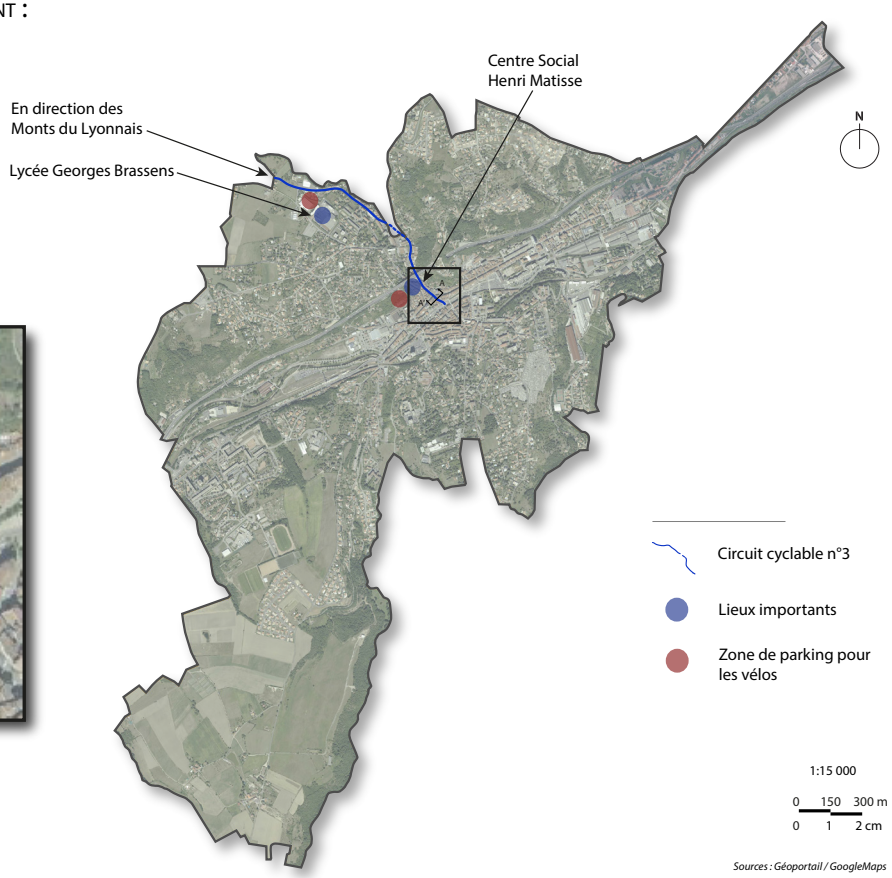

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

La piste n°3 permet de rejoindre les Monts du Lyonnais. Cette piste dessert le centre social Henri Matisse et le Lycée Georges Brassens. Ce parcours a été également divisé en six séquences et illustré à l'aide de coupes et de dessins.

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

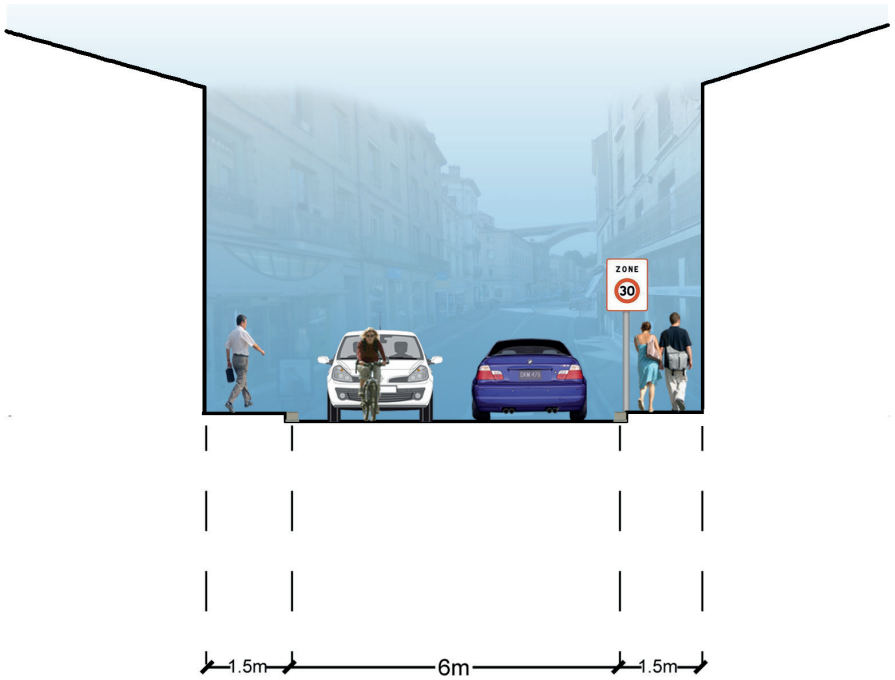

- L'espace est relativement réduit ce qui rend impossible de séparer la circulation des cyclistes de celle des automobilistes.

- Il pourrait donc être envisagé de réduire la limitation de vitesse pour les véhicules motorisés à 30 km/h rendant la pratique du vélo plus confortable et sécurisante sans avoir recourt à l'aménagement de pistes cyclables.

- La circulation des piétons pourrait se faire normalement par l'intermédiaire des deux trottoirs préexistants.

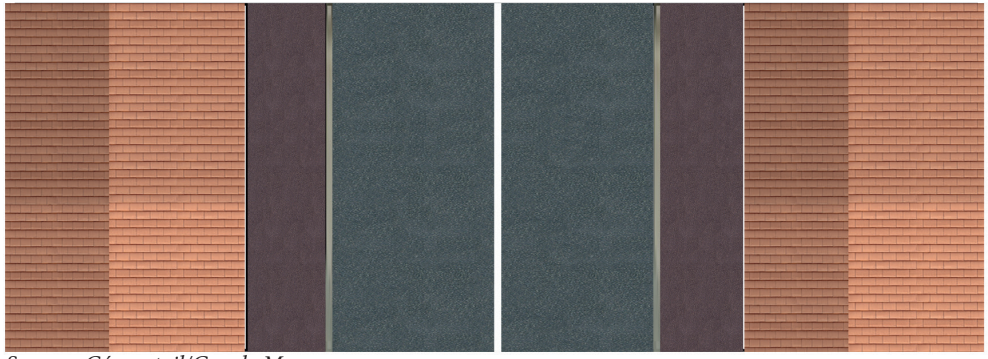

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Rive de Gier

Se promener vers les Monts du Lyonnais: *Piste cyclable n°3*

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°3 - SÉQUENCE 2

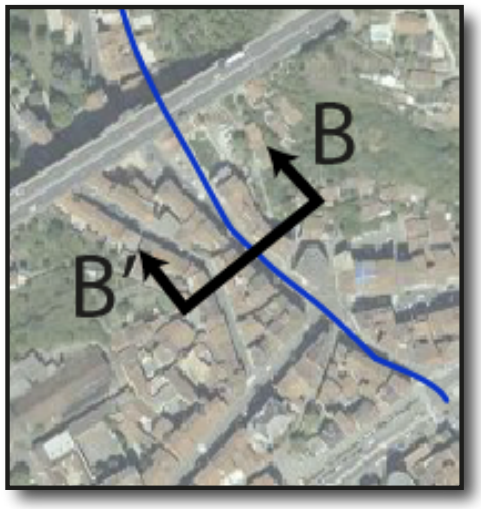

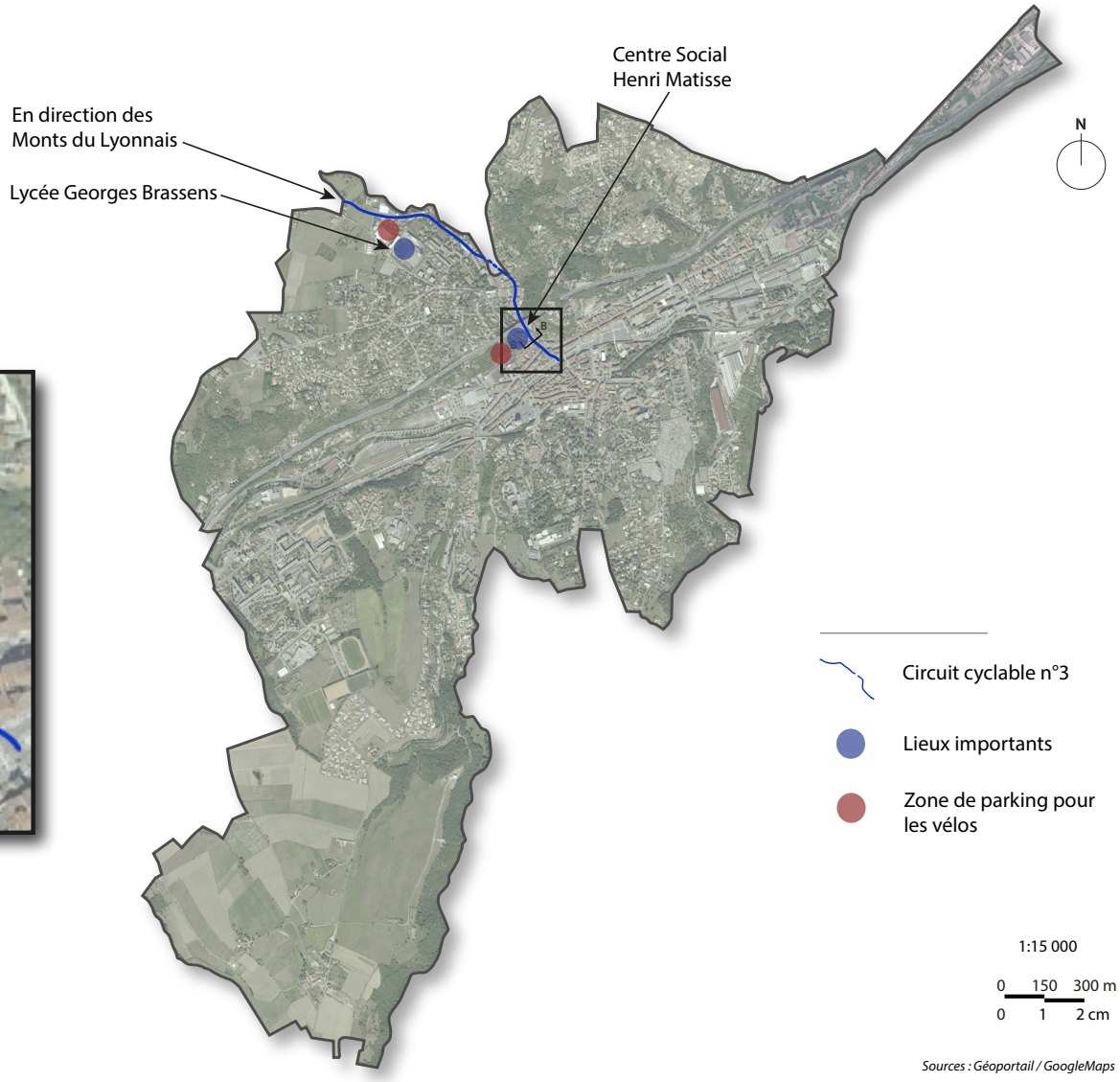

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

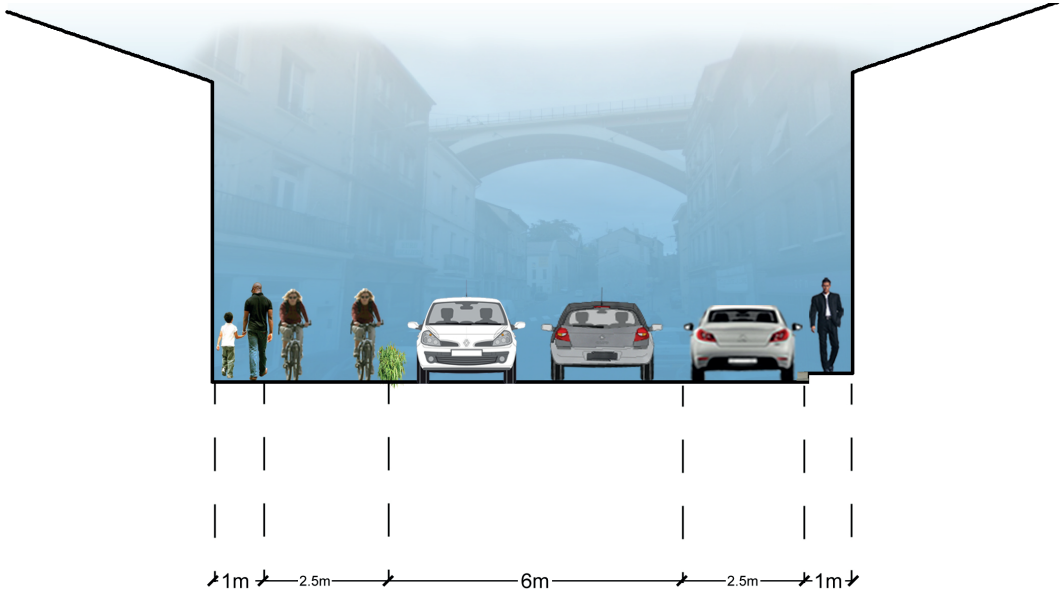

- L'espace de circulation offre ici un plus gros potentiel d'aménagement avec la présence de deux voies de stationnement le long de la chaussée.

- Il serait donc possible de dégager de l'espace pour créer deux voies cyclables par la suppression d'une des deux voies de stationnement préexistantes.

- Les usagers seraient sécurisés par l'aménagement de jardinières au sol permettant de faire séparation entre les deux types de voie ainsi que d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse.

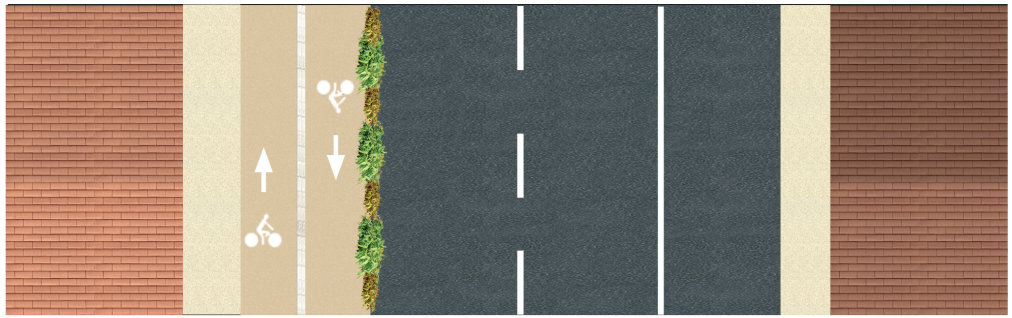

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Rive de Gier

Se promener vers les Monts du Lyonnais: ***Piste cyclable n°3***

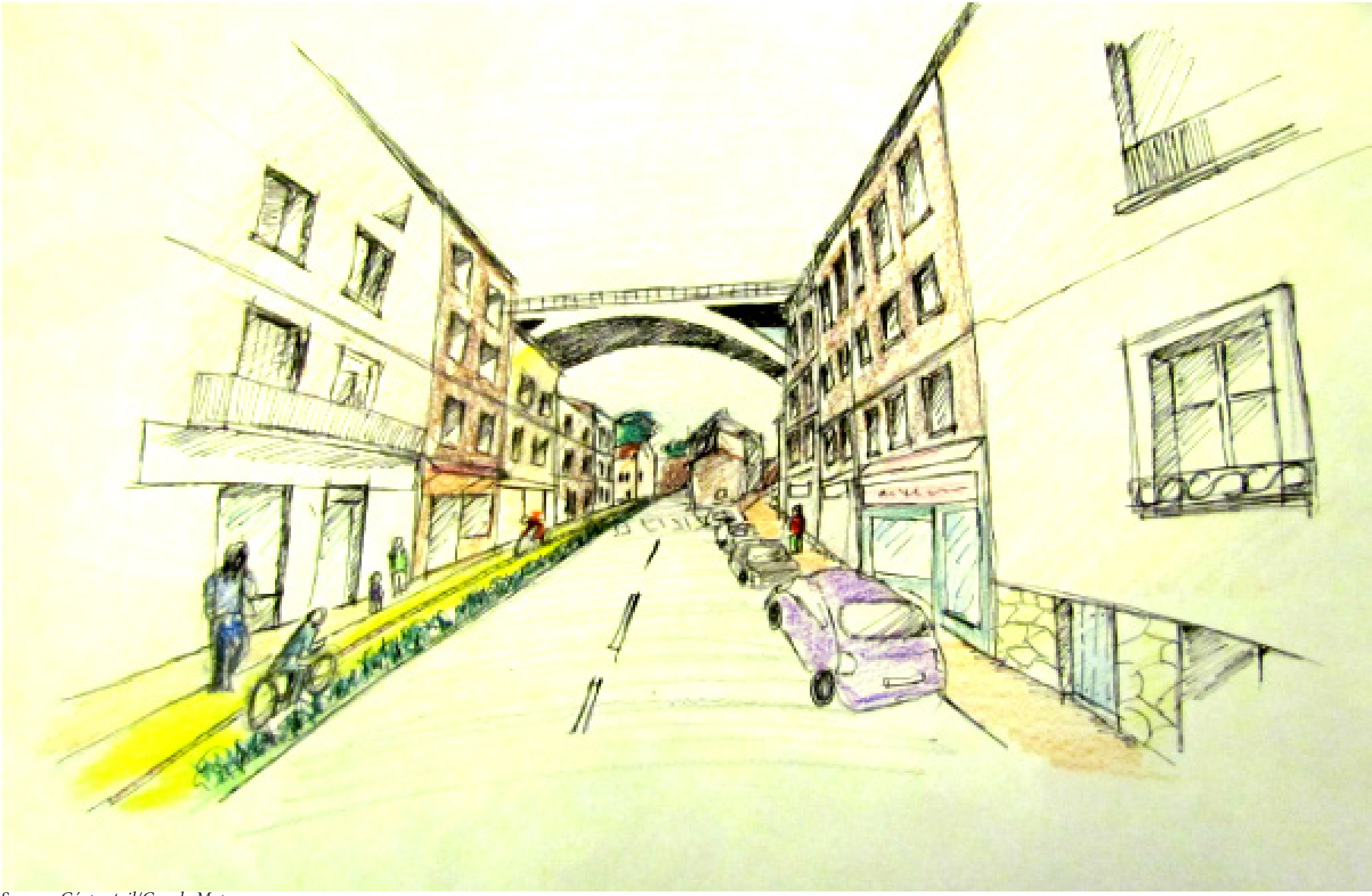

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°3 - SÉQUENCE 3

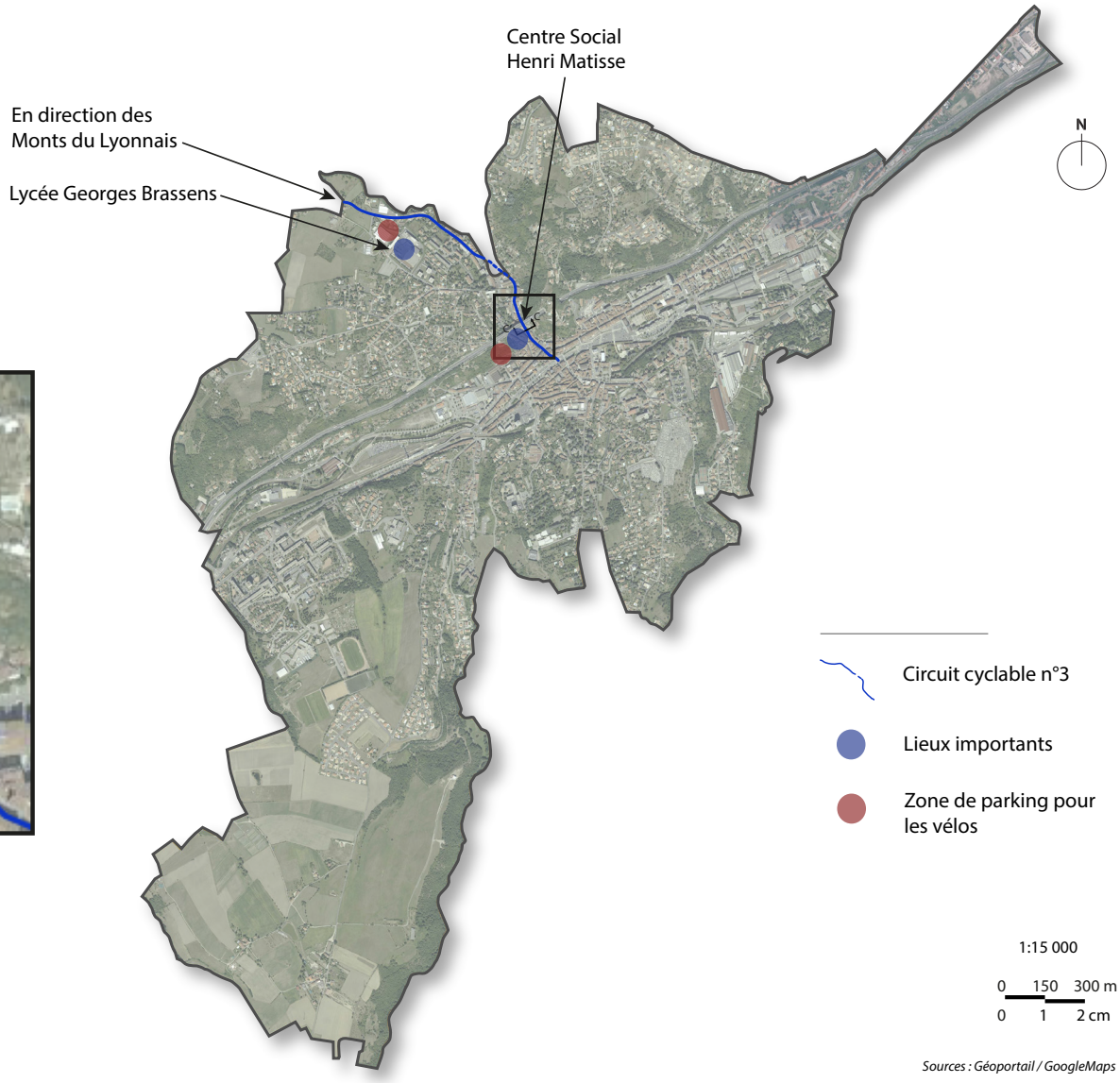

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

Se promener vers les Monts du Lyonnais: ***Piste cyclable n°3***

- Le trafic sur la rue Jean-Claude Baldeyrou est nettement moins important du fait de son étroitesse par rapport à la départementale 6.

- Elle pourrait donc être convertie en zone mixte avec une circulation à la fois de voitures et de vélos. Il s'agirait cependant de limiter la vitesse des voitures à 20 km/h pour assurer une certaine sécurité vis-à-vis des cyclistes et piétons.

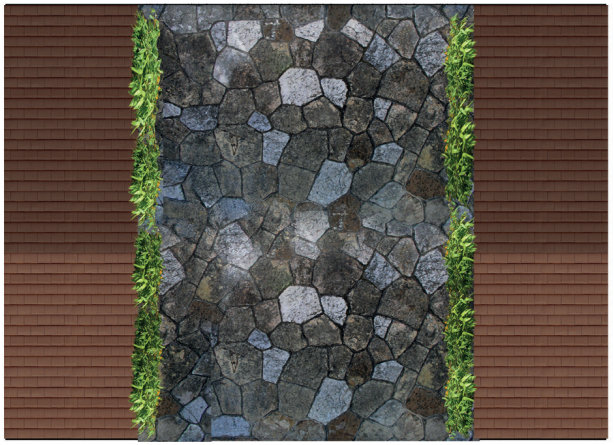

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°3 - SÉQUENCE 4

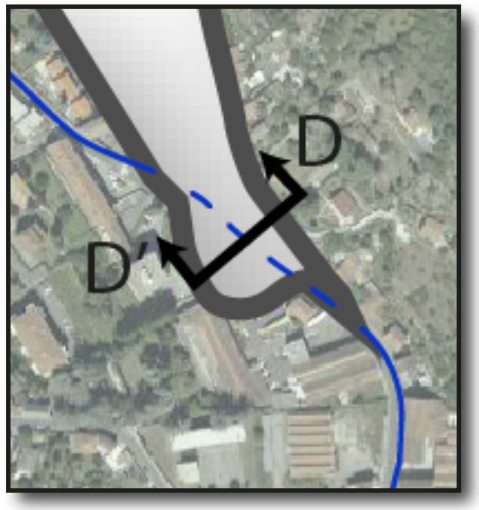

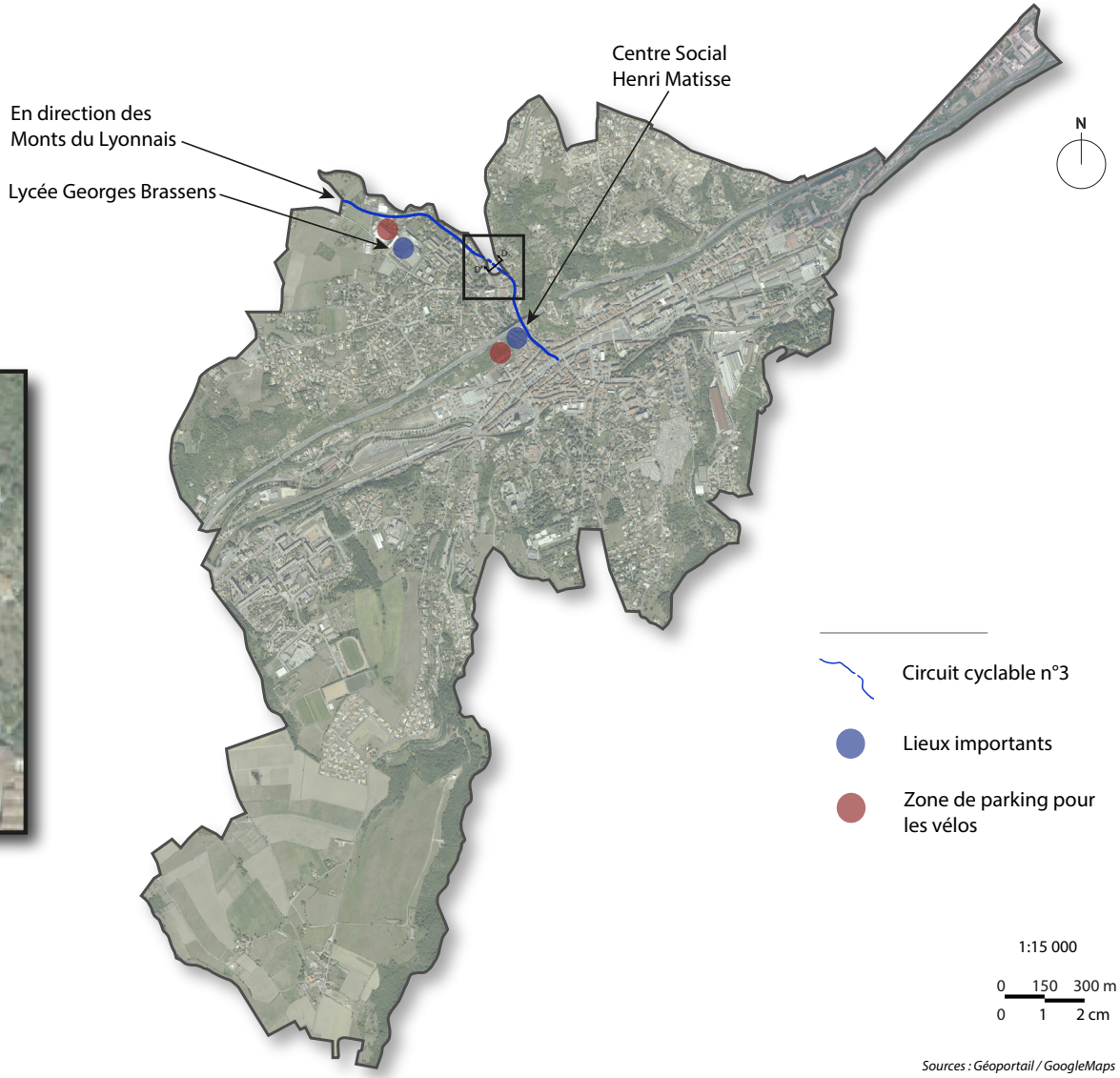

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

Rive de Gier

Se promener vers les Monts du Lyonnais: ***Piste cyclable n°3***

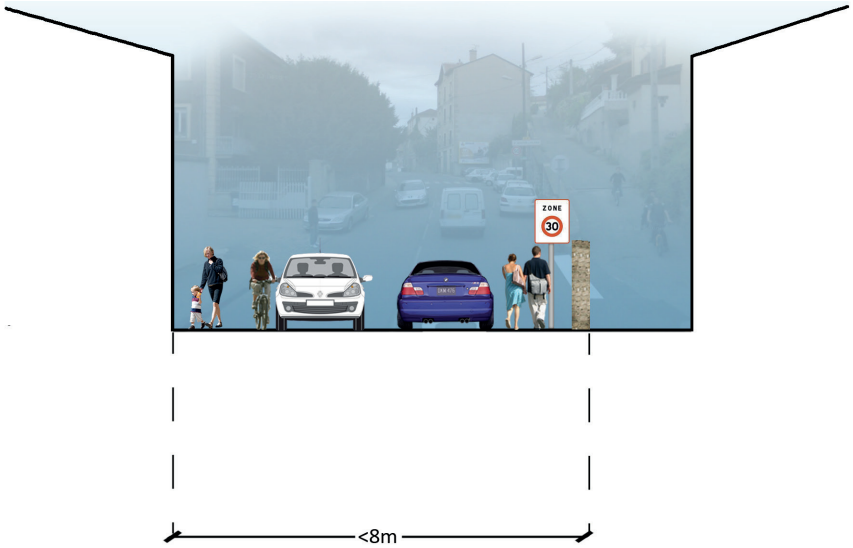

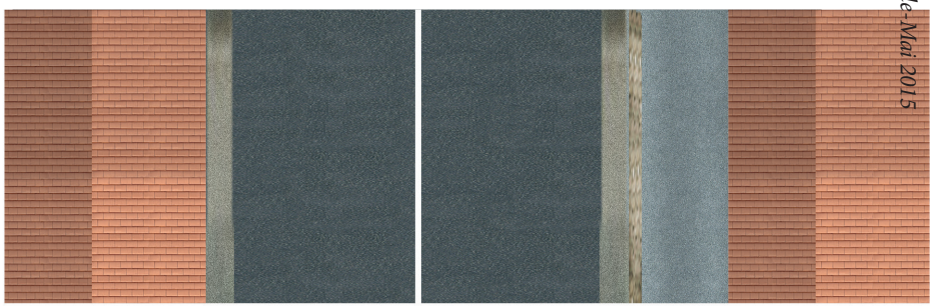

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

- On peut observer que la route ne présente plus de trottoirs à son entrée dans la commune de Saint-Martin la Plaine. La possibilité d'aménager une piste cyclable est donc très limitée.

- Il s'agirait donc d'établir un usage mixte de la voie avec une circulation de vélos et de voitures.

- Pour assurer une certaine sécurité aux cyclistes, il serait important de contraindre la vitesse des voitures par l'implantation d'une Zone 30 km/h.

UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°3 - SÉQUENCE 5

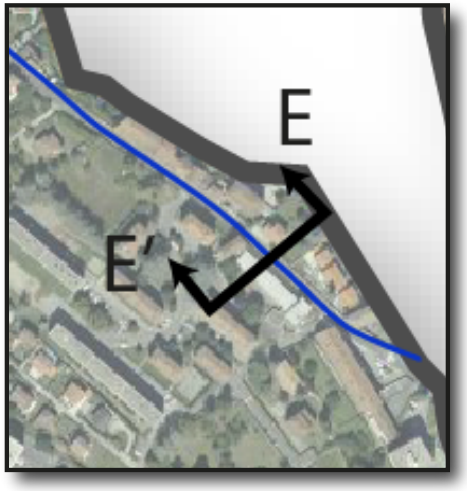

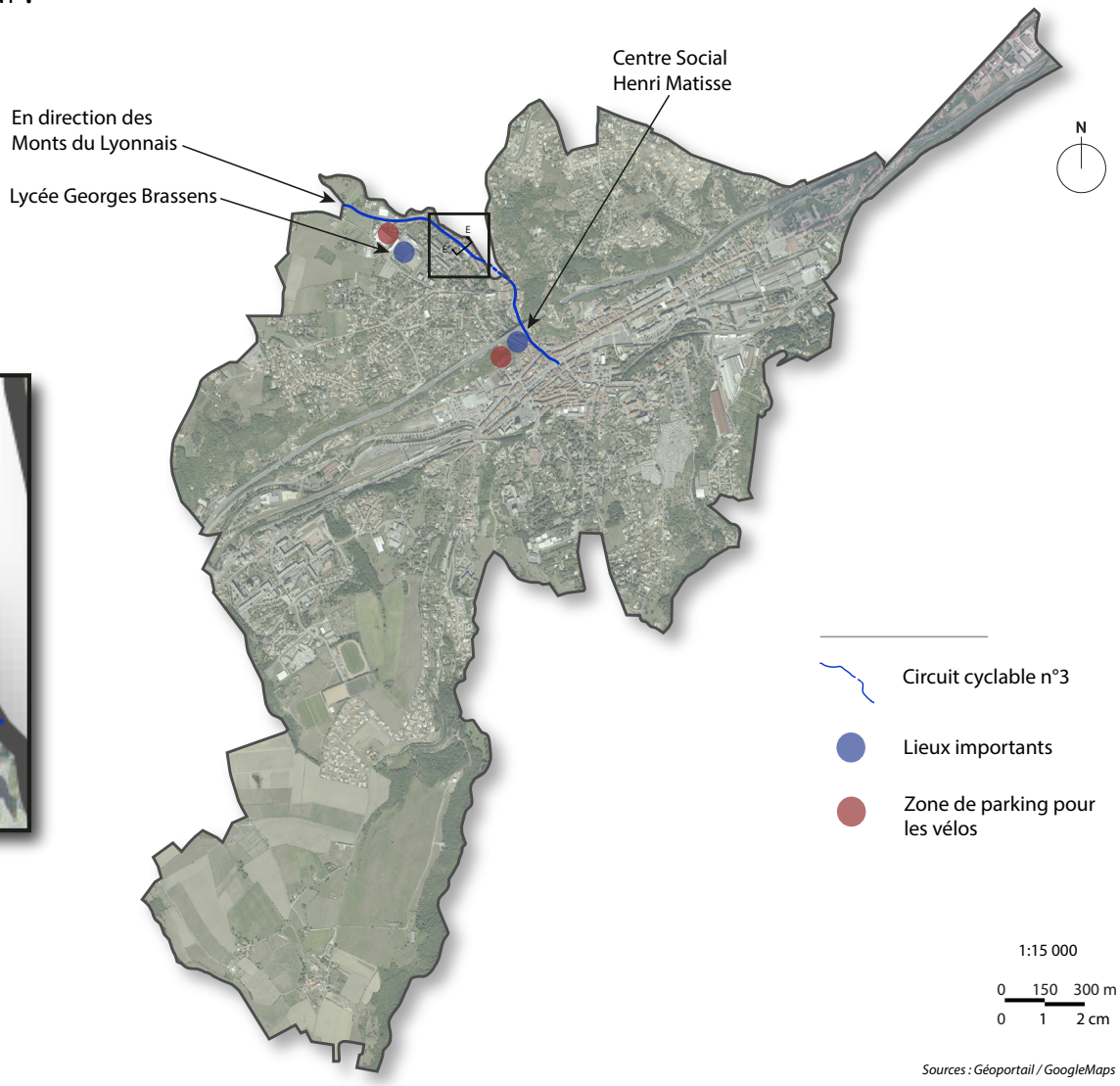

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

Rive de Gier

Se promener vers les Monts du Lyonnais: ***Piste cyclable n°3***

- On remarque actuellement la présence de deux micros-trottoirs de part et d'autre de la voie de circulation.

- Il s'agirait donc de supprimer le trottoir du côté gauche de la photo, car celui-ci ne dessert aucune propriété. Cela permettrait par la suite d'élargir le trottoir situé de l'autre côté de la voie de circulation.

- Il serait alors possible de créer à la fois une piste cyclable à double sens et une voie pour les piétons. La présence de jardinières au sol assurerait la transition entre les deux types de voies ainsi qu'une certaine sécurité pour les usagers.

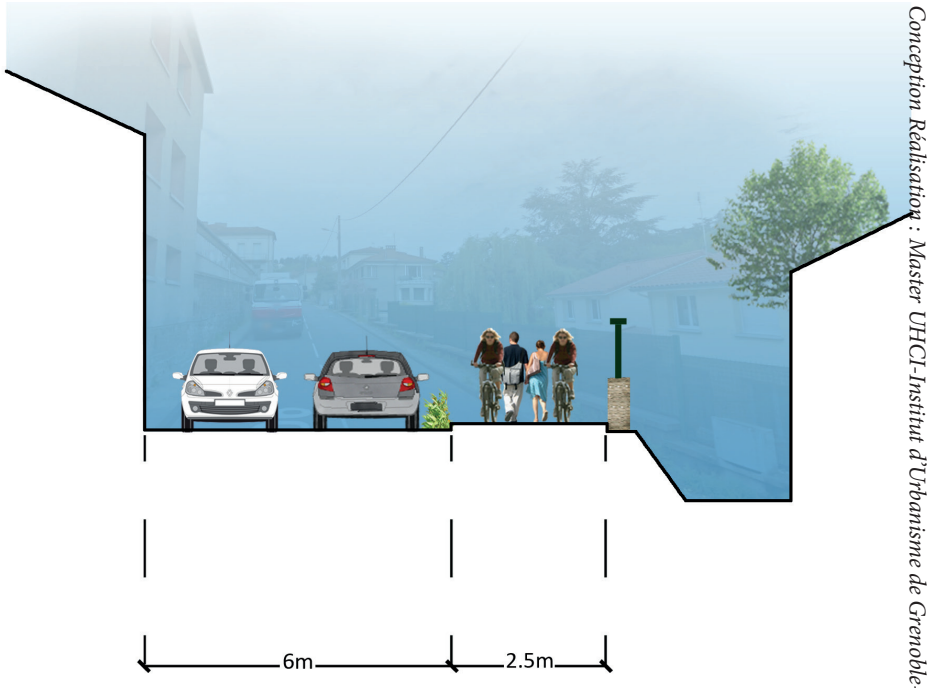

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

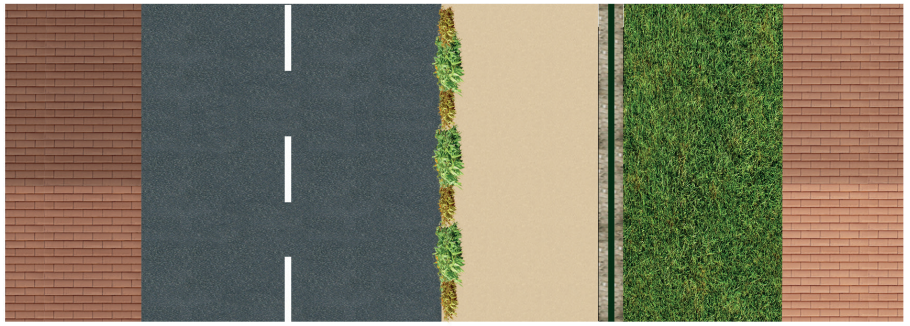

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

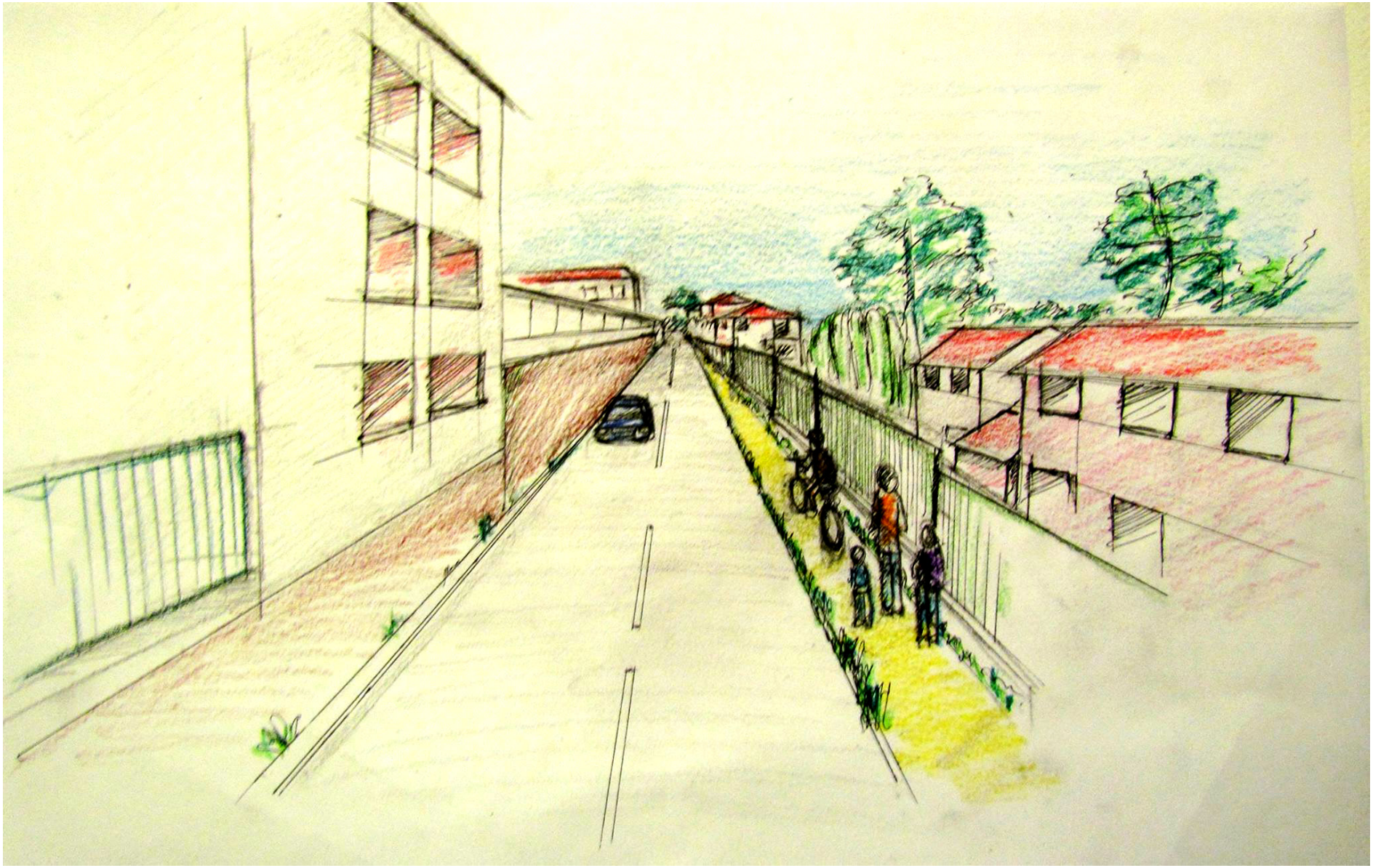

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Rive de Gier

Se promener vers les Monts du Lyonnais: *Piste cyclable n°3*

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT : PARCOURS CYCLABLE N°3 - SÉQUENCE 6

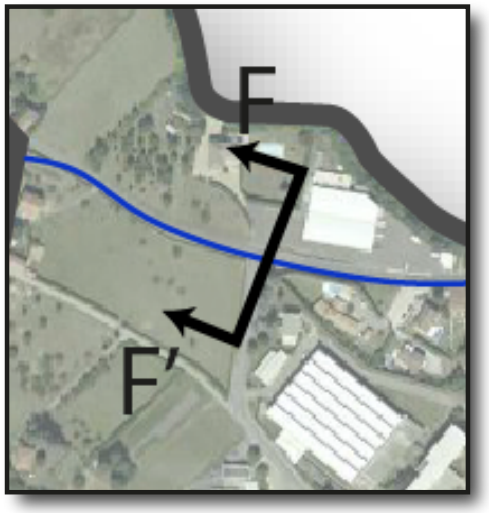

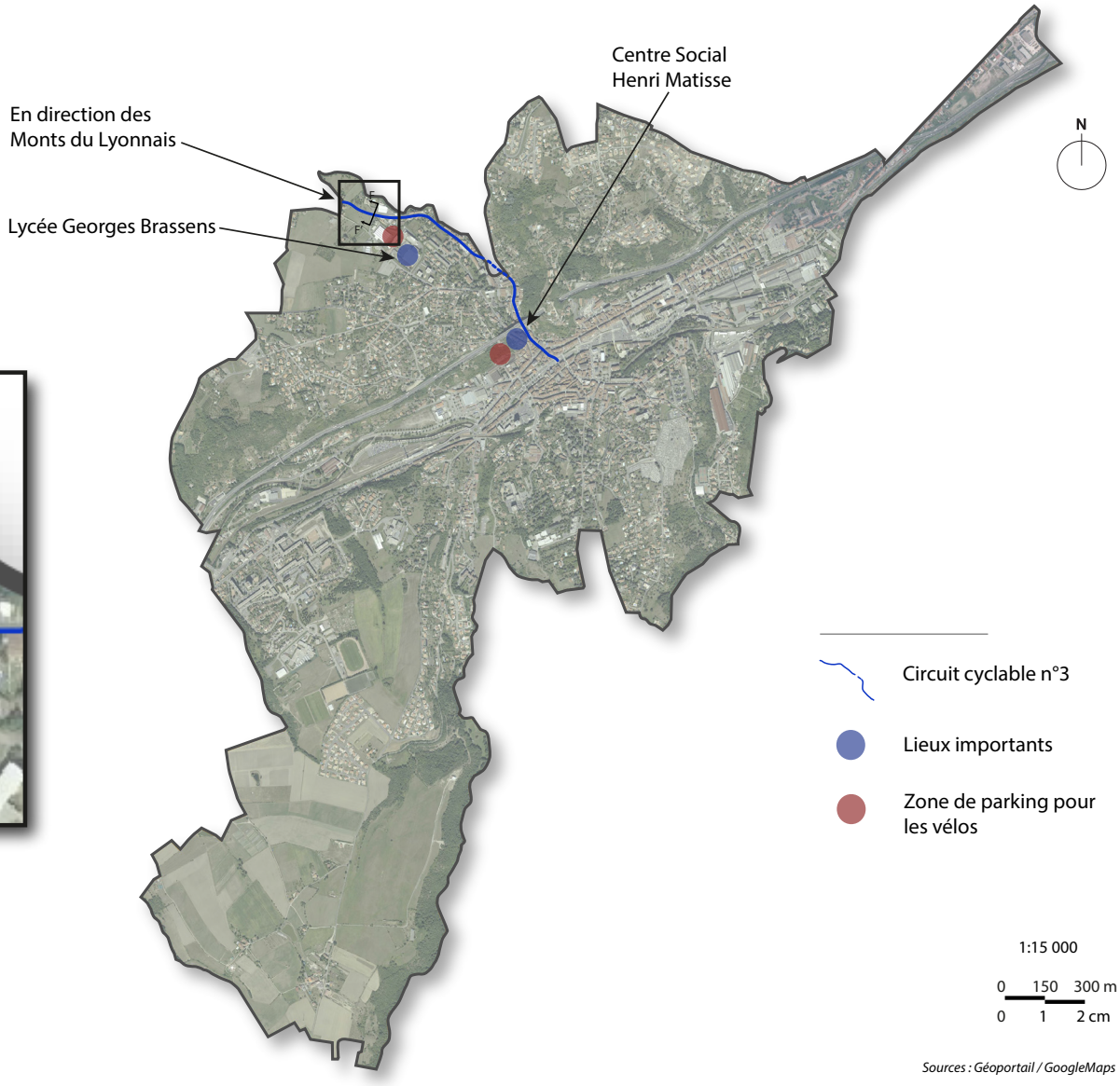

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

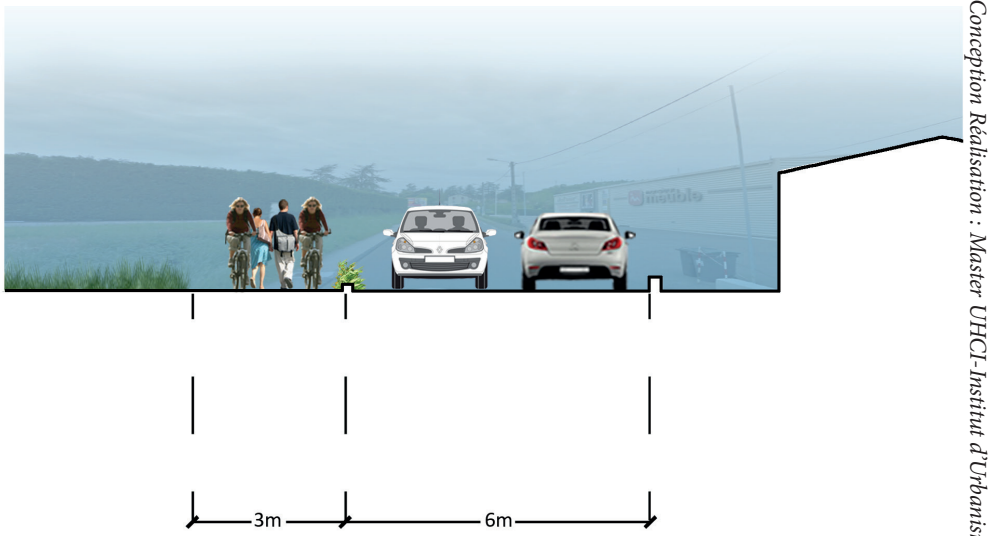

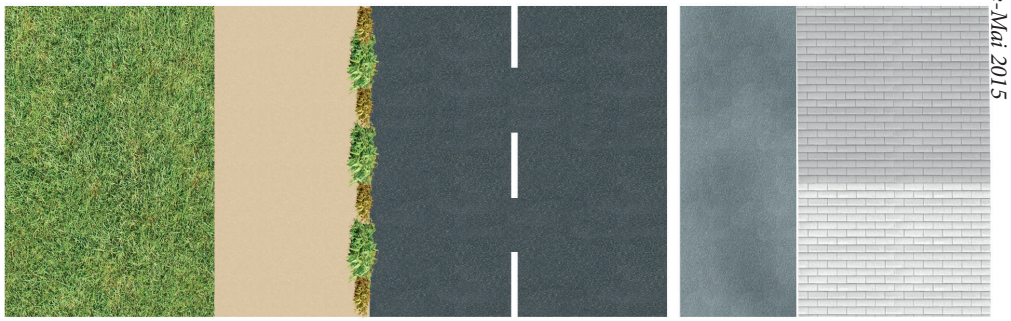

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

- On peut observer la présence d'un trottoir et d'une bande enherbée sur la partie gauche de la voie de circulation.

- Il pourrait donc être question d'élargir le trottoir (usage piéton) en créant une piste cyclable à double sens sur une partie de la zone enherbée.

- Ces voies douces de déplacement seraient différenciées de la voie principale par des jardinières au sol assurant par la même occasion plus de sécurité aux différents cyclistes et piétons.

Rive de Gier

Rejoindre le Parc du Mollard et le Pilat: ***Piste cyclable n°4***

UNE NOUVELLE ALTERNATIVE DE DÉPLACEMENT :
PARCOURS CYCLABLE N°4

1:15 000

0 150 300 m
0 1 2 cm

Sources : Géoportail / GoogleMaps

Conception & réalisation : Master1 UHCI - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Mai 2015

La piste n°4 part de la Place de la Libération et elle permet de rejoindre le Parc du Pilat et le Parc du Mollard en passant par deux tracés différents. Ces parcours permettent également d'accéder au cimetière. Les rues par lesquelles passent ces parcours sont assez étroites et il est difficile d'aménager des pistes cyclables

Ces pistes n'ont pas été divisées en séquences, néanmoins un dessin permet de visualiser ce que serait l'espace avec des vélos.
En effet, sur ce parcours les chaussées sont étroites et il n'est pas toujours possible d'aménager de réelles pistes cyclables. Néanmoins, des aménagements et une signalétique adaptée permettront de sécuriser les cyclistes.

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT

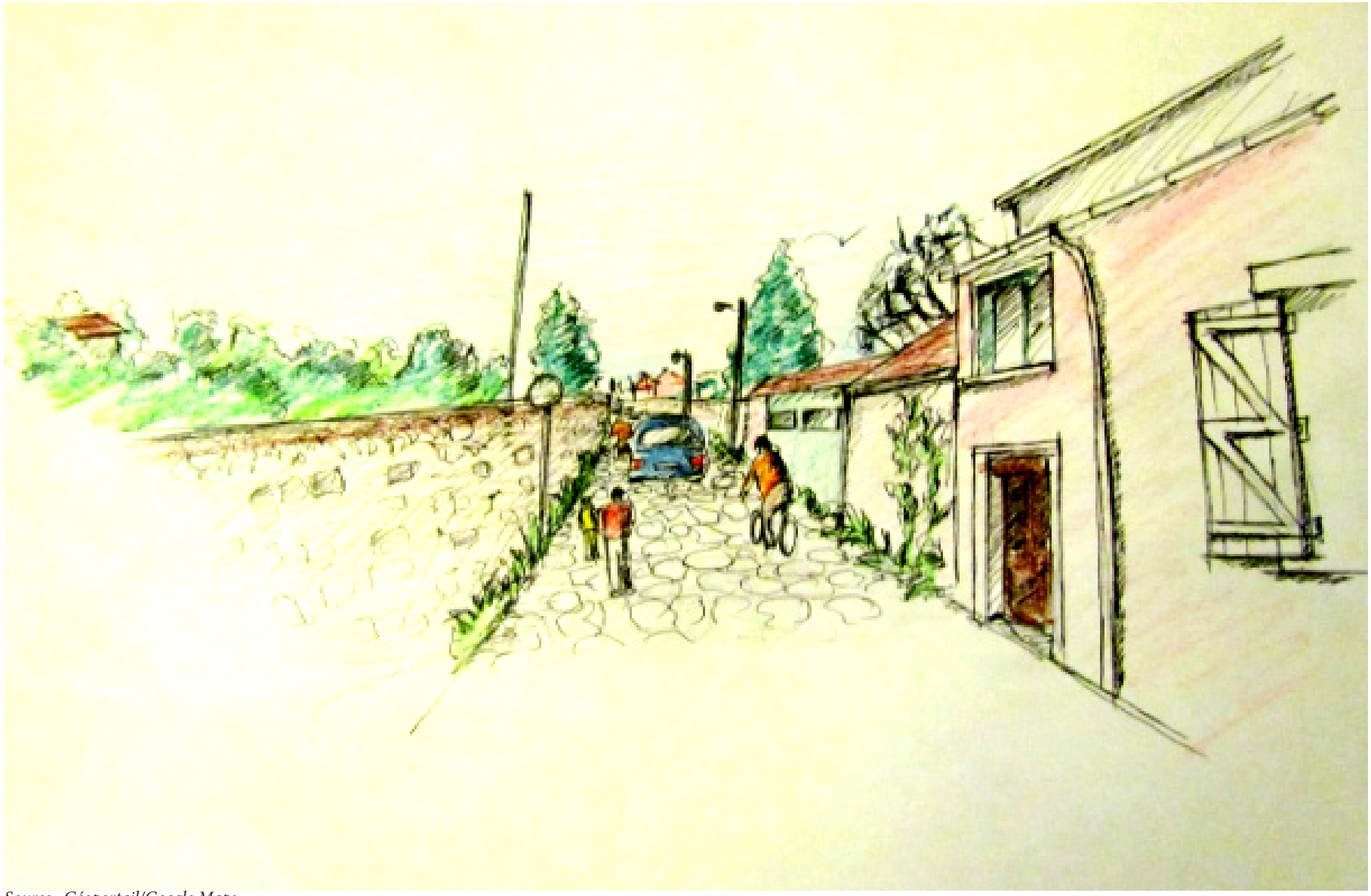

Source : Géoportail/Google Maps
Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Rive de Gier

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION: UNE SIGNALÉTIQUE EFFICACE

Afin que ce projet fonctionne, les aménagements et équipements ne suffisent pas. En effet, nous mettrons un point d'honneur sur l'importance de la communication qui est le ciment de la réussite de tout projet. Pour cela, en dehors d'actions communicantes telles que la publicité, nous proposons une signalétique à travers toute la ville afin d'appréhender la distance et le temps qu'il reste à parcourir pour atteindre les lieux stratégiques de la ville.

En plus de la signalétique sur les distances, nous avons élaboré un panneau d'information qui permet à tous de visualiser l'ensemble de parcours proposés sur la ville de Rive-de-Gier. Ce panneau sera placé aux abords des garages à vélos (les plus grands) qui sont situés sur tous les lieux importants que nous avons identifiés pour ce projet.

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

1 UNE ALTERNATIVE AU DEPLACEMENT D'AUTRES ACTVITÉS DE SERVICES ASSOCIÉS

Source : Google Images

Nous considérons que la location de vélos en libre-service sur la commune telle que cela avait été proposé par Saint-Etienne Métropole n'est pas une proposition pertinente pour une commune de cette taille.
En revanche, il peut être intéressant d'avoir des services en lien avec nos aménagements. Nous avons repéré sur la commune un magasin de vélo (vélo étape) qui permet de s'équiper intégralement pour pratiquer le cyclisme. Ce magasin s'occupe également des réparations. Nous avons également connaissance d'une association «Pilattitude» qui promeut les déplacements doux et en autopartage. Cette association promeut les déplacements en vélos électriques, notamment pour se déplacer dans le Pilat.

En plus de ces acteurs qui pourraient éventuellement nous aider à porter ce projet, nous pouvons imaginer la création d'une structure occasionnelle qui permettrait la location de vélos ludiques (tandem par exemple), notamment disponibles lors des manifestations culturelles ou lors des week-ends et la saison estivale.
Nous pensons que la location de vélos ludiques peut être un bon moyen de faire découvrir les parcours cyclables aux Ripagériens et notamment pour les familles.

Notre projet de réalisation de parcours cyclables et piétons, ainsi que des aménagements annexes, permettra de gérer les problèmes de trafic routier en proposant une mixité des modes de transport dans Rive-de-Gier. Ce projet ne pourra fonctionner que s'il est porté par des acteurs capables de le promouvoir et de le développer. Sur le long terme, il sera pertinent de créer des continuités de ces parcours sur les communes alentours grâce à un travail collectif avec l'intercommunalité.

Par ailleurs les parcours cyclables auront aussi pour but de relier la vallée aux coteaux, ainsi la nature sera rendue plus accessible aux Ripagériens, les Monts du Lyonnais et le Parc Naturel du Pilat pourront ainsi être valorisés.
La sécurité étant également un point à ne pas négliger, les aménagements piétons et cyclables permettront une circulation plus sécuritaire autant pour les voitures que les piétons et vélos.

Le projet de la réalisation de pistes cyclables pourra servir d'élément pour développer une trame verte sur son maillage préexistant. Cette trame verte sera un outil afin d'assurer les connexions entre le centre-ville et sa périphérie et ainsi être une solution pour le traitement de certaines discontinuités. La trame verte aura pour objectif de rendre plus aisés les trajets à travers l'agglomération et son environnement (Mont du Pilat, communes voisines, équipements sportifs, itinéraires de contournement…). Elle appuiera donc la requalification des espaces urbains et ruraux tout en permettant aux usagers d'apprécier le patrimoine historique et naturel de Rive-de-Gier.

Afin d'enclencher un processus qui dynamisera la commune de Rive-de-Gier, il nous semble important de créer des événements culturels et des micros-projets portés par les associations de la ville afin de connecter certains lieux identifiés comme les poumons de la ville et pouvoir profiter des parcours cyclables autrement. Notre démarche permet ainsi d'encourager la réappropriation des espaces publics par les habitants de la commune.

CONCLUSION

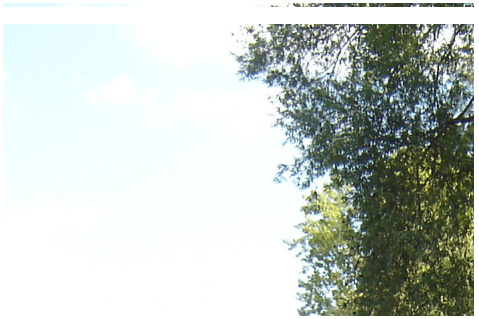
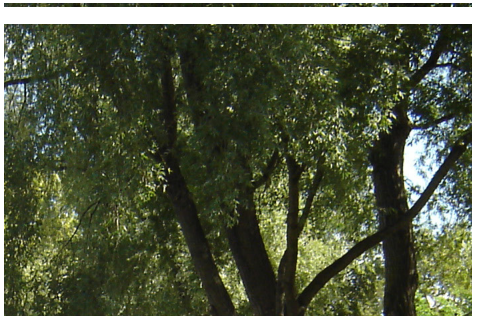

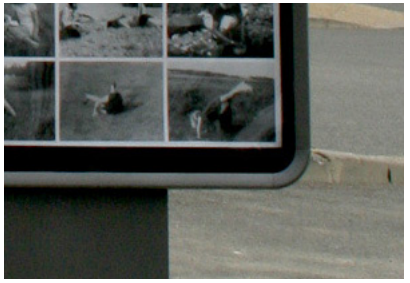
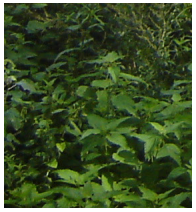
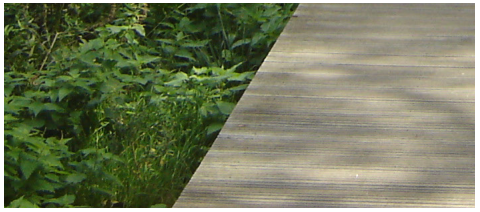
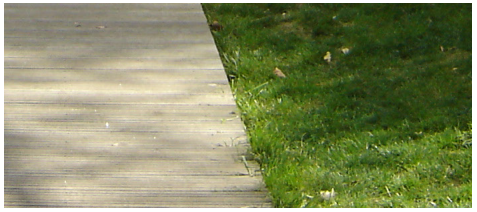

2 UNE RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Afin de valoriser et de rendre attractive la commune de Rive-de-Gier, afin de susciter l'appropriation d'une nouvelle identité urbaine ripagérienne, nous sommes tournés, étudiants et acteurs locaux, vers la co-construction de projets événementiels. Pour ce faire nous avons choisi 3 espaces stratégiques et potentiellement fédérateurs pour la commune. La gare représente une entrée de ville et un espace promotionnel pour les ripagériens. Ensuite, les berges à la fois un espace récréatif et fonctionnel apparaissent comme moteur d'une nouvelle image pour la ville. Pour finir, la place de la libération, lieu au cœur du territoire et emblématique pour tous se trouve être l'endroit le plus approprié pour fédérer. La programmation événementielle associée aux aménagements permettront de penser ensemble trois dimensions de la vie urbaine souvent disjointes dans les politiques publiques, que sont :

- la production d'identité locale, afin d'assurer une cohésion de la population autour d'identités fortes et partagées,
- la production d'un réseau de fonctionnement entre divers acteurs (institutionnels, associatifs, habitants),
- la re-dynamisation et la mise en valeur de potentiels et de patrimoines locaux.

L'événement et l'aménagement, qui se veulent ici culturels et de loisirs seront pensés à la fois comme un moteur de diversification économique et comme un outil de médiatisation de l'action publique en favorisant l'émergence d'une communauté ripagérienne.

Certains événements peuvent laisser des traces durables sur le territoire. C'est pour cela que nous avons pensé développer autour de la gare de Rive-de-Gier, infrastructure urbaine stratégique, des événements récurrents et fédérateurs, pouvant laisser des interventions ponctuelles sur l'espace public. L' objectif ici est de faire de ce lieu de passage un lieu durable.

INTRODUCTION

Enfin, envisager la ville sous l'angle des événements qu'elle abrite nous invite à nous questionner sur la temporalité. L'événement, de part son caractère éphémère, est une rupture avec le temps long de la ville. La dimension événementielle met l'accent sur le rôle structurant des processus éphémères. Cependant, cette dernière ne pourra se faire sans mettre en place des aménagements adaptés. Notre dernier projet s'inscrit dans ce cadre. Nous avons pensé travailler sur les berges du Gier, élément constitutif du patrimoine ripagérien. L'objectif ici est de structurer le territoire autour d'événements collectifs durables et éphémères, s'inscrivant territorialement.

Soucieux d'encourager et de dynamiser la vie sociale à Rive-de-Gier, nous avons pensé organiser sur la commune, une fois par an, une journée des ripagériens. Ce temps de partage et d'échange permettrait à tout à chacun de découvrir la richesse associative, socio-culturelle mais aussi commerciale et sociale ripagérienne, dans le but de construire un événement éphémère basé sur la cohésion sociale et le « vivre ensemble ». Il convient aussi de signaler que la culture ne figure pas dans les compétences institutionnelles des communes. Il s'agirait donc ici de démarches volontaires et co-construites avec l'ensemble des acteurs de la ville.

L'idée d'impulser une nouvelle dynamique sur le territoire de Rive-de-Gier, via la création d'événements fédérateurs et la mise en place d'aménagements durables fera naître une réappropriation des espaces publics. Cet objectif découle de nos analyses effectuées lors de notre diagnostic territorial et de nos travaux sur le terrain. Depuis une vingtaine d'années, la « festivalité » a connu un développement fort en France, et ce phénomène n' émerge pas que dans les grandes villes. Rive-de -Gier, riche de son cosmopolisme et de sa vie associative, nous est apparue comme un espace priviligié pour impulser de nouvelles dynamiques événementielles.

GARE A VOUS

Contexte : quels sont les intérêts de la gare ? Pourquoi ce choix ?

Le premier intérêt de la gare est qu'elle représente un point central de Rive-de-Gier, un nœud de communication, connu par tous les habitants. Beaucoup de Ripagériens qui travaillent hors de la ville sont des usagers fréquents, parfois quotidiens, du train. Le Week-end, cette gare est investie par les jeunes/ adolescents qui se rendent à Lyon et à Saint-Etienne pour y faire les boutiques ou sortir entre amis. Depuis cette gare, on constate que Rive-de-Gier est une ville que l'on quitte. Du moins, quand on s'y arrête, ce n'est généralement pas par réelle envie mais plus par nécessité ou obligation (retour de travail, retour de vacances,…). Le second intérêt de la gare réside dans sa configuration physique. Les usagers n'ont pas l'occasion de réellement s'y attarder mais la gare présente des atouts intéressants. Il y a l'entrée principale de la gare (là où la plupart des voyageurs arrivent): une esplanade relativement large et bordée de quelques arbres, qui la sépare de la route bruyante. Il y a aussi une entrée secondaire, totalement différente, accessible depuis les berges ou en traversant la passerelle qui passe au-dessus des voies. Cette partie de la gare est peu connue, elle se présente pourtant comme une large place aménagée potentiellement agréable, parsemée d'arbres et longée par le Gier.

Pourquoi y mettre en place un évènement ?

Pour coller avec l'idée que nous avons : faire voir Rive-de-Gier à ses habitants et aux gens de passage d'une manière différente, voire insolite. Faire redécouvrir la gare et faire redécouvrir la ville. Montrer qu'un lieu n'est pas toujours ce qu'il semble être, qu'il y a une partie immergée de l'iceberg. Notre mission : montrer que Rive-de-Gier peut être vue sous un autre angle, qui intéressera à la fois les personnes âgées, les jeunes, les enfants et leurs parents.

Source : Google Image

Objectifs principaux :

Nous souhaitons redynamiser l'entrée de la ville à travers la gare. Aujourd'hui considérée essentiellement comme un lieu de passage, nous voulons réintroduire une durabilité dans cet espace. De même que nous sommes convaincus qu'en apportant de la visibilité à ce lieu, sa dimension spatiale en sera modifiée. L'implantation de panneaux retraçant des éléments historiques, sociaux, et environnementaux permettra aux Ripagériens de se les approprier. En effet, nous souhaitons y exposer des informations nécessaires pour tout à chacun c'est-à-dire les services présents dans la ville ainsi que l'historique du passé industriel. Ce dernier nous semble le point primordial à cette réappropriation puisque les jeunes ne se sentent pas concernés par le statut post-industriel que connaît la ville aujourd'hui.

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

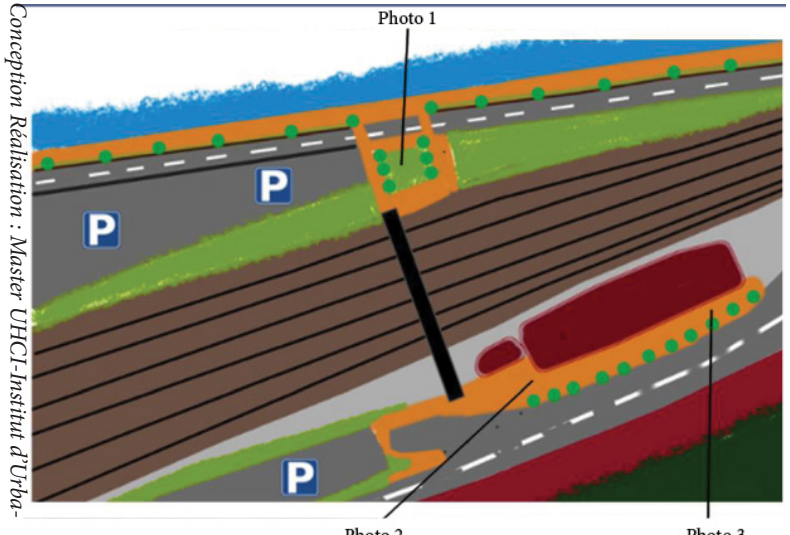

2 UNE RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Que voulons-nous y faire ?

- Recenser les choses insolites que l'on peut trouver à Rive-de-Gier, et peu connues par les Ripagériens, afin d'apporter une nouvelle perception de la ville.
L'idée serait de faire des grands panneaux présentant tous les éléments insolites et singuliers de la ville. Ces derniers seraient ensuite disposés sur l'esplanade principale et à proximité des deux entrées de la gare.

A l'arrière de la gare serait mis en place un ou plusieurs atelier(s) participatif(s). Nous pensions par exemple organiser :

- Un atelier photo : l'idée serait de prendre en photo tous les participants, et par la suite faire une "mosaïque de photos" avec l'ensemble des portraits des habitants.
Celle-ci représenterait un endroit phare de Rive -de-Gier. Cet atelier est un moyen de faire partie de sa ville autrement.
- Un atelier sportif.

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

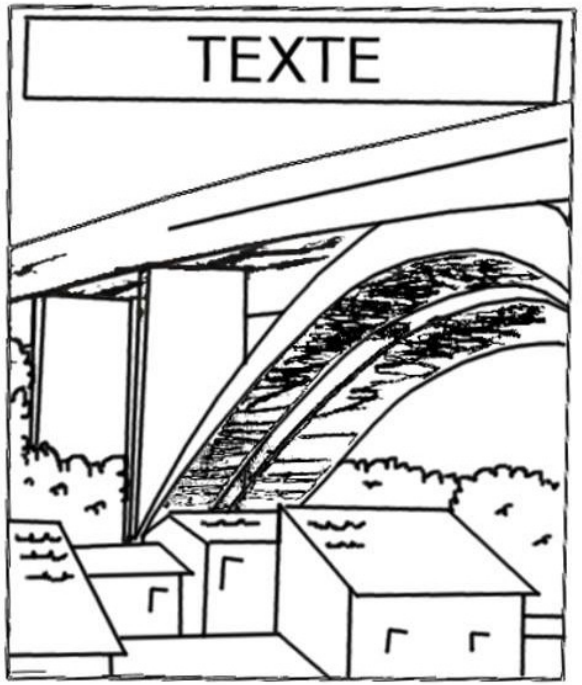

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Qui voulons nous viser dans ce projet ?

Les usagers de la gare dans un premier temps car ils seront sur les lieux ; les habitants de la ville dans un deuxième temps curieux et intéressés par cet évènement (ceux qui font leurs courses à Carrefour par exemple) ; et enfin les enfants et les jeunes.

LES BERGES EN FOLIE

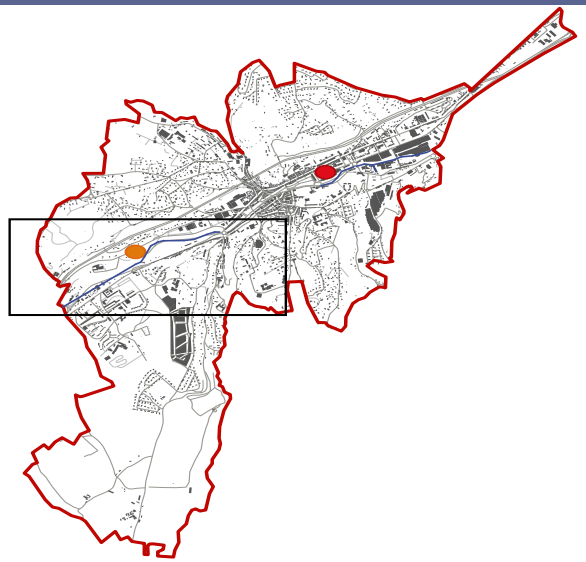

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Pourquoi les berges ?

Les berges constituent un point stratégique pour de multiples raisons. Tout d'abord puisqu'elles sont au coeur de la ville, au croisement d'éléments saillants de Rive-de-Gier que sont : la gare, le centre-ville, le Gier ou encore les pistes cyclables. Les pistes cyclables font partis de nos propositions afin de dynamiser la ville et de développer une cohésion sociale.

Source : Géoportail

Gare

Le Gier

Notre aménagement

La ville connait déjà une démarche de valorisation du Gier et des aménagements autour de celui-ci, avec notamment une signalétique pour indiquer le Gier, l'historique de Rive-de-Gier ou encore des balades autour des ponts.

Enfin, nous avons choisi d'aménager des berges et une esplanade près du Gier dans la continuité des corridors écologiques existant à Rive-de-Gier. La qualité de l'eau à Rive-de-Gier permet un développement de la faune et la flore et il est dans l'intérêt de la commune de préserver cette biodiversité et de la mettre en avant. Les berges sont un atout biologique essentiel.

Le lieu que nous avons choisi pour notre aménagement est une parcelle de 6.298m² appartenant à la Société d'Equipement et de Developpement de la Loire. Elle se situe entre le Gier et la rue Barthélemy Brunon. Sa situation stratégique proche de la gare et du centre-ville ainsi que le long des berges lui assure un atout de localisation.

2 UNE RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Contexte et problèmes :

Les Berges sont un lieu important pour les ripagériens dû à la place essentielle du Gier dans l'histoire de Rive-de-Gier. Les berges sont un réel potentiel, situées sur la partie Nord partiellement aménagée. Cette localisation et ce potentiel nous souhaitons que les Ripagériens se les approprient, se les réapproprient. Pourtant nous pensons que l'aménagement n'est pas suffisant pour permettre à tous et à toutes sa praticité.

Lorsque nous nous sommes baladés le long des berges nous avons remarqués quelques problèmes. Ce sont ces problèmes qui conduisent à une sous-utilisation des berges car ces problèmes sont autant d'ordre technique que de sécurité. Dans une autre mesure, des problèmes sont visibles à partir du Nord des berges, puis le long de l'avenue Charles de Gaulles jusqu'à la rue Barthélémy Brunon et passer au Sud des Berges pour revenir à notre point de départ.

Le premier constat est celui d'un manque d'entretien apparant des berges, dont le potentiel esthétique n'est que partiellement exploité. S'en vient ensuite un problème de sécurité. En effet, le chemin des berges longe la route sans qu'aucune délimitation physique ne soit faite. Dans l'idée d'un projet impliquant l'ensemble de la population, et notamment les enfants en bas âge, il est important de remedier à ce problème.
Enfin, le dernier problème se situe à la fin de la rue Barthélémy Brunon : le chemin se termine sur la route. Pour rejoindre l'autre côté des berges, il n'existe aucune alternative au franchissement de ce passage dangereux. Les berges côté sud ne sont, de fait, pas encore aménagées, et nécessitent d'être prises en compte dans un aménagement plus global.
Dans cette idée de sécurisation et et dans l'optique d'une optimisation du potentiel des berges, nous avons pensé mettre en place des aménagements permanents et éphémères, notamment pendant la période des vacances scolaires.

Solutions apportées et aménagement global :

- 2km de parcours aménagé
- Sécurisation le long de la route, avec des zones végétalisées et des murs végétalisés
- Zone de partage
- Changement de voie
- Aménager et assainir les berges

Objectifs :

- Poursuivre la dynamique de signalétique faite par la mairie

- Développer les berges du Gier pour rassembler les usagers et les usages

- Permettre par l'aménagement et l'événementiel, l'interaction sociale et la mixité sociale et culturelle tout en améliorant la qualité de vie locale

- Aménager les berges dans une logique de continuité écologique

LES BERGES EN FOLIE

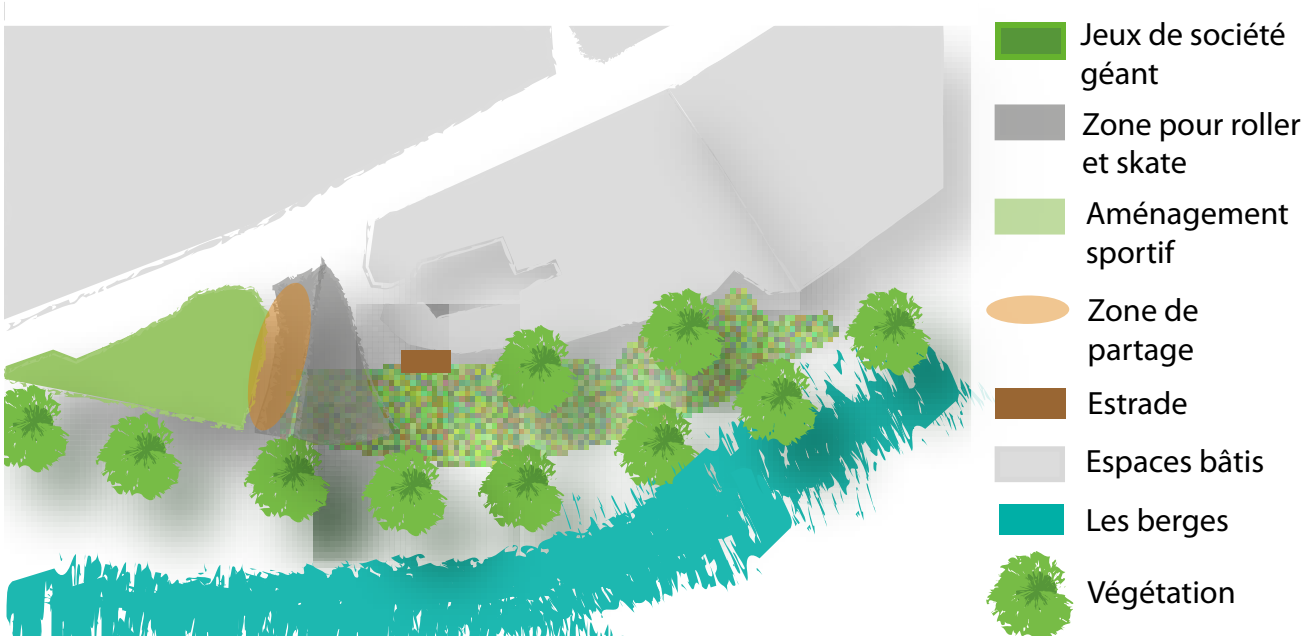

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Évènement en lui-même : LES BERGES EN FOLIE

Cet événement est initié par l'aménagement de voies cyclables et par la création d'une esplanade au bord du Gier. Cet événement serait organisé dans le but de créer un espace récréatif et appropriable par ses usagers durant la période des grandes vacances scolaires. L'aménagement sera un espace multimodal entre le végétal, le minéral et le fluvial.

Durant cette période, un programme de festivités pourra être mis en place par les acteurs locaux (associatifs, socio-culturels…) désireux de s'impliquer dans le projet.
L'exemple de balades contés le long du Gier, de pièces de théâtre, de concerts.. Ou de simple balade de roller ou encore de concours/spectacle de BMX pourrait faire parti de cette programmation. Tous les usagers seraient les bienvenues sur cette esplanade. De plus, un espace dédié aux adolescents pourrait être mis en place. En effet, cette tranche de la population est aujourd'hui en manque d'espace où se retrouver, constat que nous avons fait à la suite de nombreuses discussions menées avec des habitants de rive-De-Gier.

2 UNE RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Les différents espaces sont répartis en deux types d'aménagements:

- Des aménagements éphèmères pour la période des vacances scolaires

1er spot : jeux de société géant végétalisé
2ème spot : bancs publics et modules de roller en bois

- Des aménagements permanents

3ème spot : espaces sportifs
4ème spot : gîte artificiel pour castors et végétalisation du bas des berges

Nos 4 aménagements se situent le long du la rue de Sardon et des terrains avoisinants.
Le premier aménagement serait composé de jeux de société géant réalisés grâce à la tonte de l'herbe. Il s'agit d'un espace tondu avec différentes cases qui permettra de créer un plateau de jeu naturel dans l'herbe. Il est envisageable d'imaginer des pions géants en libre accès.

Le second espace serait éphèmére et comporterait deux élèments : une partie pour se reposer sur une estrade et l'autre partie avec des modules en bois permettant la pratique du roller et/ou du skateboard. Ces modules et cette estrade seront en bois et pourront être réalisés sur place. L'idée est de rendre la rue de Sardon piétonne le temps de cette évenement afin que les modules puissent y être installés.

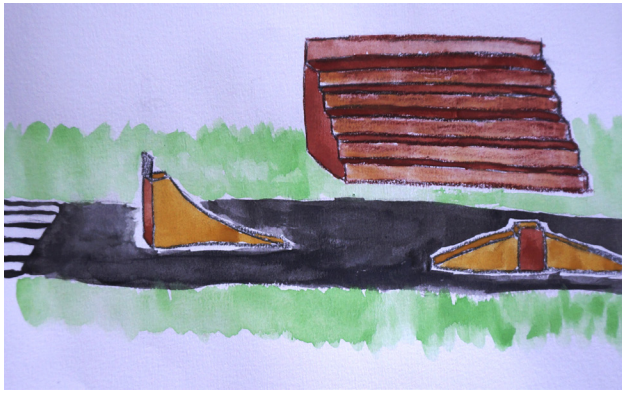

Rive de Gier

LES BERGES EN FOLIE

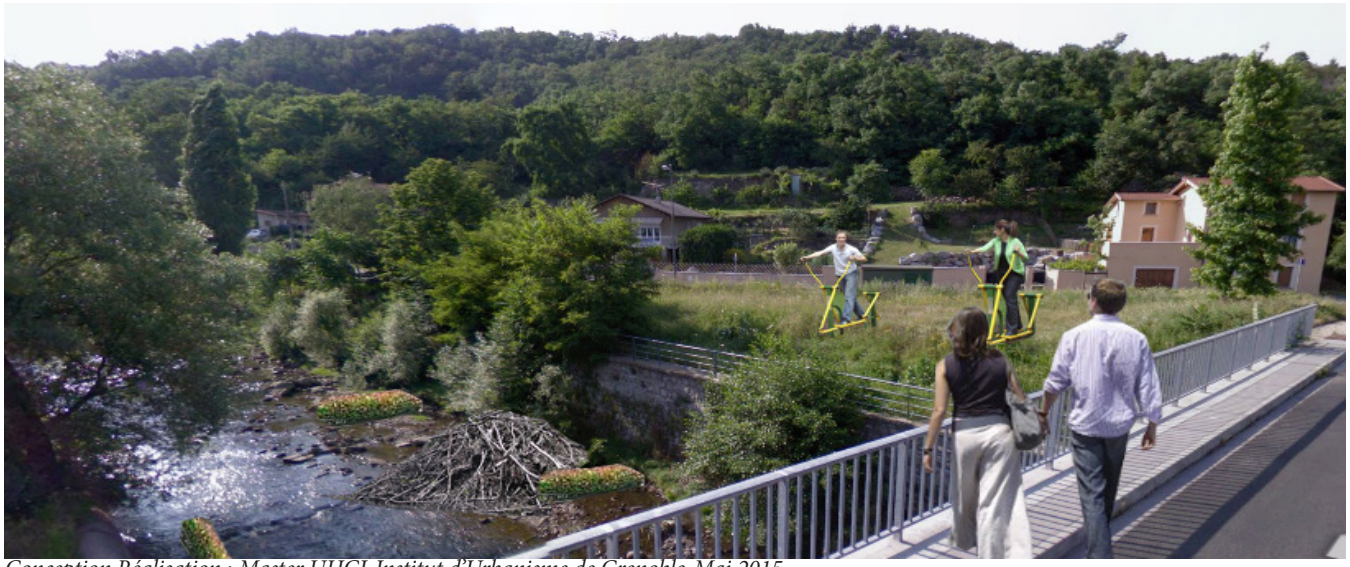

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

2 UNE RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Le troisième lieu sera dédié à l'implantation durable d'équipements sportifs de musculation. Très répandu dans de nombreuses villes, ce type d'aménagement est très apprécié le long des voies cyclables et permet de créer un point de rencontre privilégié pour la population.

Le 4ème lieu se situe au niveau de l'eau. Des pots flottants accueillant de la végétation seront installés. Un gîte artificiel pour les castors sera mis en place afin de les accueillir dans un endroit privilégié, et ainsi éviter qu'ils ne s'implantent proche des ponts et réduisent le débit du Gier.

Dans le long terme, ce projet pourait s'inscrire dans un partenariat établi entre la municipalité de Rive-De-Gier, la métropole et la Société d'Equipement et de Développement de la Loire. Ce projet pourra faire l'objet d'une réunion de concertation entre les acteurs impliqués, afin d'échanger sur l'organisation de divers événements.

La complexité du projet réside dans la création d'une zone de partage entre la voie automobile et la voie réservé aux piétons. Toute une démarche administrative serait alors nécessaire.

Pour autant, ce projet est le moyen de mettre en scène la vie sociale et associative ripagérienne. Cependant, il ne s'agit pas d'événements promotionnels, mais d'une mise en avant de la culture au sens large.

Enfin, une programmation pourrait être créée par le biais d'une réunion de tous les acteurs socio-culturels et associatifs de rive-De-Gier.
L'apport de ce projet serait une réappropriation du Gier par tous les usagers, en maintenant l'imaginaire collectif et les représentations personnelles, que ce soit pour les plus anciens habitants ou les plus jeunes qui réapprennent à pratiquer et voir le Gier. Une nouvelle image du Gier et du patrimoine naturel qu'il représente pourrait alors émaner de cette nouvelle vitrine offerte à la nature.

Rive de Gier

UNE JOURNÉE RIPAGÉRIENNE

OBJECTIF :

Nous souhaitons mettre en lumière un espace public pour une après-midi, afin de promouvoir la vie sociale présente à Rive-de-Gier par l'organisation d'un événement fédérateur, touchant un large public, et ce en partenariat avec un maximum d'associations, clubs, commerces, restaurants, et autres acteurs socio-culturels ripagériens.
Il s'agit d'un processus de co-construction avec les acteurs locaux souhaitant participer au projet.
L'objectif final est de faire de cette journée ripagérienne un évènement révélateur de la richesse sociale présente sur la commune.
Cette journée se veut à la fois fédératrice mais également une vitrine pour les différents acteurs qui souhaitent rendre visibles leur fonctionnement et leurs actions.

POURQUOI :

A la suite de notre diagnostic territorial, et de nos différents déplacements sur place et dans le cadre d'entretiens, nous avons réalisé que la vie associative était très riche à Rive-de-Gier. Pourtant tout le monde ne se sent pas concerné par cette dynamique. Il semblerait opportun de mettre en place un événement qui pourrait fédérer l'ensemble des ripagériens. En effet, la population ripagérienne parle d'une même voix des évènements fédérateurs qui marquent la ville, et semble souhaiter plus d'animation à Rive-de-Gier, plus "de choses à faire".
Ainsi un tel évènement pourrait faire émerger une nouvelle dynamique urbaine et susciter l'appropriation d'une nouvelle identité locale. L'idée est de favoriser la cohésion sociale à travers la réappropriation d'un espace public en lui redonnant sa fonction créatrice de lien social, rôle que les espaces semblent avoir perdu à Rive-de-Gier.

OU :

Dans un premier temps nous avions pensé à la Place de la Libération, dite place du marché pour porter cet événement. En effet, lors notre diagnostic territorial nous avons identifié cette place comme un des espaces fédérateurs de Rive-de-Gier du fait du marché les mardis et vendredis matin. Cette place, connue de tous, a une vraie visibilité pour les habitants de Rive-de-Gier et les habitants des alentours.

Cependant, lors d'une réunion de présentation, s'étant déroulé le lundi 4 mai au centre social Henri Matisse, certains acteurs associatifs nous ont fait remarquer que cette place était peut-être trop grande pour accueillir ce type d'évènement et pourrait paraître vide selon la participation. Ainsi, les acteurs associatifs, force de proposition, ont émis l'idée d'organiser cet évènement dans le jardin des plantes, parc situé à côte du boulodrome. En effet, ce parc est également bien situé et plus petit, et peut être plus agréable pour mettre en place cette journée.

2 UNE RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

QUI :

Il faut garder à l'esprit que cet événement est une proposition. Nous souhaitons mettre en place un processus de co-construction qui puisse servir à tous les acteurs locaux.
Ainsi, sont impliqués l'ensemble des acteurs locaux présents sur la communes : associations, acteurs socio-culturel, commerçants, restaurateurs, habitants.
Le public visé est de fait très large car concernant l'ensemble des habitants de la commune, mais aussi des alentours.

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

Rive de Gier

UNE JOURNÉE RIPAGÉRIENNE

CE QUE L'ON PROPOSE :

Lors de cette journée, nous proposons aux acteurs locaux (Socio-culturel, associatif, citoyens, commerces, restaurants) de se mettre en scène le temps d'un moment festif sur la place du marché. Plusieurs stands pourraient être disposés sur la place : il pourrait y avoir des activités proposées par les associations, les commerçants et les restaurateurs pourraient installer des terrasses éphémères, les acteurs socio-culturels pourraient organiser des représentations (par exemple théâtre d'improvisation, concert de musique, initiations diverses…), d'autres encore pourraient mettre en place un repas partagé.

Ce scénario serait davantage un événement porté par les acteurs locaux, pour les habitants de Rive-de-Gier, dans l'optique de favoriser la cohésion sociale déjà présente sur la commune.
Cette journée pourrait être ponctuée par un lancé de lanterne sur la place du marché. Chaque lanterne serait gratifiée d'un vœu. Ce dernier événement, d'une nature plus symbolique, permettrait de marquer cette journée fédératrice et participative.

Conception Réalisation : Master UHCI-Institut d'Urbanisme de Grenoble-Mai 2015

ELEMENT MOTEUR :

Suite à notre rencontre avec certains acteurs associatifs, nous avons pris la mesure de la nécessité d'une mise en réseau de l'ensemble des acteurs locaux. En effet, certains se connaissent déjà et organisent des temps ensemble : la journée des sports ou encore la fête du jeu entre la MJC, les centre sociaux et la bibliothèque. Cependant, ces journées ne réunissent que quelques acteurs ripagériens.

Ce réseau d'acteurs serait porté par les acteurs locaux eux-mêmes. Nous avons, étudiants et acteurs ripagériens, eu l'idée de réunir tous les acteurs sur une plateforme numérique, afin de former un "Réseau Ripagérien" pour permettre une plus grande communication sur les évènements de la commune ou de la vallée. Les acteurs recensés sur cette plateforme pourraient ainsi travailler ensemble, et mutualiser leurs moyens, organiser des évènements conjointement, et se tenir au courant de l'activité de chacun.

2 UNE RÉAPPROPRIATION DES ESPACES PUBLICS

Ainsi, les trois projets d'événements et d'aménagements que nous proposons misent sur l'originalité et la pertinence du choix du lieu et des préconisations associées à ce dernier. Nous avons dans l'idée de permettre à Rive-de-Gier de se démarquer des autres villes de la vallée et d'acquérir une nouvelle identité qui lui sera propre. Les évènements et les projets d'aménagement proposés ici sont éphémères ou durables. Nous privilégions des activités participatives, pour que tout le monde puisse jouer un rôle dans la transformation et la fabrique de la ville. De même, nous envisageons de mettre en place des aménagements spécifiques à l'identité et au territoire de Rive-de-Gier, pour stimuler les perceptions des ripagériens afin qu'ils se fédèrent autour de valeurs communes. Nous voulons également privilégier l'emploi de matériaux recyclés ou naturels (tels que le bois), modulables, et facilement démontables. Nous l'avons vu, les projets présentés favorisent la mixité sociale et intergénérationnelle, auxquelles nous voulons rester très attachés. Pour cela, nous pensons que nos projets doivent donner une visibilité importante aux associations ripagériennes, et aux entreprises habitantes aussi petites soient-elles. De même, que ces derniers impulseront une identité propre à chacun en favorisant l' exposition de ce qui fait Rive-de-Gier aujourd'hui. Ces projets ne sont que l'amorce d'un début de réappropriation territoriale et devront permettrent d'être un levier indispensable pour répondre aux mutations sociales, économiques et urbaines qui se jouent actuellement sur le territoire. La faisabilité technique, spatiale, et économique nous encourage à promouvoir nos événements et nos aménagements. Nous les avons envisagé dans l'optique qu'ils soient réétudiés les années à venir par les étudiantes qui nous succéderont. Enfin, nous avons conscience que de telles installations nécessitent de prendre des dispositions particulières et incluent un coût non négligeable. Ainsi, il faut garder en tête qu'il ne s'agit pour l'instant que de simples ébauches, mais qui, nous l'espérons, vont ouvrir la voie à de vrais projets viables.

CONCLUSION

Les projets sur l'événementiel et la mobilité douce à Rive-de-Gier sont deux microprojets étroitement liés. D'un point de vue local, la création d'un réseau cyclable et l'amélioration du réseau piéton permettront un meilleur accès aux lieux clés de Rive-de-Gier. Ces espaces importants accueilleront par ailleurs des événements temporaires et des aménagements dédiés à des personnes d'âges, de sexes et de catégories socioprofessionnelles différents, permettant à la fois une mixité sociale et générationnelle au sein de la commune, mais également une mise en valeur des associations locales. De plus cette démarche pourrait permettre une réappropriation des espaces publics par les habitants. La sécurité étant également un point à ne pas négliger, les parcours piétons et cyclables et l'aménagement des berges permettront une circulation plus sereine que ce soit pour les automobilistes ou les piétons et cyclistes.

D'un point de vue plus global, les parcours cyclables et piétons auront aussi pour but de relier la vallée du Gier aux coteaux qui l'entourent, ainsi la nature sera rendue plus accessible aux Ripagériens, les Monts du Lyonnais et le Parc Naturel du Pilat pourront être davantage valorisés. À travers ces différents aménagements et événements, Rive-de-Gier doit également devenir plus visible à l'échelle métropolitaine par l'exposition de ses nombreux potentiels. Ces microprojets s'inscrivent donc dans une logique durable, c'est-à-dire à la fois écologique par la recherche d'une alternative à l'automobile, mais également par la construction de projets sur le long terme.

Ce processus de co-construction avec les acteurs locaux et la population Ripagérienne mené depuis septembre 2014 n'est que le début d'un travail et d'une réflexion qui doit être conduit sur le long terme. En effet, les éléments de diagnostics établis et les premières préconisations avancées constituent à l'heure actuelle, la base du travail qui sera poursuivi durant les années suivantes par d'autres étudiants de Master de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble. Il paraît essentiel que notre contribution future à la ville de Rive-de-Gier s'appuye sur une démarche de participation et de concertation avec les habitants et acteurs locaux afin d'envisager et de produire ensemble un avenir meilleur pour tous.

CONCLUSION

BENCHMARKING

En amont de notre travail, nous avons listé des événements marquants qui existent déjà dans certaines villes de densité similaire à Rive-de-Gier. La plupart, sont des événements éphémères renouvelés chaque année. A l'origine nous souhaitions intégrer des événements fédérateurs pour impulser la mixité et la cohésion sociale. Après réflexion, nous nous sommes rendu compte que l'installation d'événement ne pouvait se faire sans aménagements. C'est pourquoi, le début de notre démarche repose que sur des exemples d'événements. De même que nous avons répertorié un aménagement cyclable qui pourrait être potentiellement implanté dans la commune.

Événementiel

- Le Rheu (35) Carnaval: Intégrer la tradition à l'événement

- Auxerre: Un soir, un bar, un concert: Instaurer une dynamique en soirée: Festival avec des concerts gratuits chaque soir dans un bar ou un restaurant

- Petite Forêt dans le 59: événement sportif: "24h solidarité futsal"

- Tallin, Estonie: Kalamaja days: promote local products and local companies

- Bunol, Valence: Tomatina est une fête célébrée en août, bataille de tomate et festival célébrant le saint patron (Saint Lluis Bertran).

Les pistes cyclables:

- Le projet de "la loire à vélo" qui s'étend de Saint-Nazaire à Nevers en passant par Nantes, Tours, ou Orléans et sur environ 800 km.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Partie I : Vers une alternative de déplacement

Figure 1 : Etat des lieux des pistes cyclables existantes 8
Figure 2 : Constats-Enjeux-Objectifs 9
Figure 3 : Schéma de connexion entre Rive-de-Gier et le reste de la vallée 11
Figure 4 : Logo de « la Loire à vélo» 12
Figure 5 : Photo illustrant « la Loire à vélo » 12
Figure 6 : Carte de « la Loire à vélo » 12
Figure 7 : Carte générale des parcours 14
Figure 8 : Dessin des garages à vélo 15
Figure 9 : Dessin de la borne à vélo 15
Figure 10 : Carte piste cyclable n° 1, séquence n°1 16
Figure 11 : Photo de l'existant piste cyclable n°1, séquence n°1 17
Figure 12 : Coupe piste cyclable n°1, séquence n°1 17
Figure 13 : Carte piste cyclable n° 1, séquence n°2 18
Figure 14 : Photo de l'existant piste cyclable n°1, séquence n°2 19
Figure 15 : Coupe piste cyclable n°1, séquence n°2 19
Figure 16 : Carte piste cyclable n° 1, séquence n°3 20
Figure 17 : Photo de l'existant piste cyclable n°1, séquence n°3 21
Figure 18 : Coupe piste cyclable n°1, séquence n°3 21
Figure 19 : Dessin d'illustration du projet, piste cyclable n°1, séquence n°3 22
Figure 20 : Carte piste cyclable n°1, séquence n°4 23
Figure 21 : Photo de l'existant piste cyclable n°1, séquence n°4 24
Figure 22 : Coupe piste cyclable n° 1, séquence n°4 24
Figure 23 : Carte piste cyclable n°1, séquence n°5 25
Figure 24 : Photo de l'existant piste cyclable n°1, séquence 5 26
Figure 25 : Coupe piste cyclable n°1, séquence n°5 26
Figure 26 : Dessin d'illustration du projet piste cyclable n°1, séquence n°5 27
Figure 27 : Carte piste cyclable n°1, séquence n°6 28
Figure 28 : Photo de l'existant piste cyclable n°1, séquence n°6 29
Figure 29 : Coupe piste cyclable n°1, séquence n°6 29

Figure 30 : Dessin d'illustration du projet piste cyclable n°1, séquence n°6 30
Figure 31 : Carte piste cyclable n°2 31
Figure 32 : Carte piste cyclable n°3, séquence n°1 32
Figure 33 : Photo de l'existant piste cyclable n°3, séquence n°1 33
Figure 34 : Coupe piste cyclable n°3, séquence n°1 33
Figure 35 : Carte piste cyclable n°3, séquence n°2 34
Figure 36 : Photo de l'existant piste cyclable n°3, séquence n°2 35
Figure 37 : Coupe piste cyclable n°3, séquence n°2 35
Figure 38 : Dessin d'illustration du projet piste cyclable n°3, séquence n°2 36
Figure 39 : Carte piste cyclable n°3, séquence n°3 37
Figure 40 : Photo de l'existant piste n°3, séquence n°3 38
Figure 41 : Coupe piste cyclable n°3, séquence n°3 38
Figure 42 : Carte piste cyclable n°3, séquence n°4 39
Figure 43 : Photo de l'existant piste cyclable n°3, séquence n°4 40
Figure 44 : Coupe piste cyclable n°3, séquence n°4 40
Figure 45 : Carte piste cyclable n°3, séquence n°5 41
Figure 46 : Photo de l'existant piste cyclable n°3, séquence n°5 42
Figure 47 : Coupe piste cyclable n°3, séquence n°5 42
Figure 48 : Dessin d'illustration du projet piste cyclable n°3, séquence n°5 43
Figure 49 : Carte piste cyclable n°3, séquence n°6 44
Figure 50 : Photo de l'existant piste cyclable n°3, séquence n°6 45
Figure 51 : Coupe piste cyclable n°3, séquence n°6 45
Figure 52 : Carte piste cyclable n°4 46
Figure 53 : Dessin d'illustration du projet piste cyclable n°4 47
Figure 54 : Photo d'illustration du panneau de signalétique 48
Figure 55 : Photo d'illustration du panneau d'information 48
Figure 56 : Patchwork de photos des vélos de loisir 49

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Partie II : Réappropriation des espaces publics

Figure 57: Photo de la gare (en haut) 56
Figure 58: Photo de la gare (au milieu) 56
Figure 59: Photo de la gare (en bas) 56
Figure 60: Schéma de la gare 56
Figure 61: Photo d'illustration du projet 57
Figure 62: Dessin du panneau d'information 57
Figure 63: Carte de situation géographique de la zone du projet des Berges 58
Figure 64: Zoom sur la zone d'aménagement du projet des Berges 58
Figure 65: Schéma de représentation du projet 60
Figure 66: Dessin aménagement de jeux 61
Figure 67: Dessin aménagement du skate parc 61
Figure 68: Photo d'illustration du projet (en haut à gauche) 62
Figure 69: Dessin aménagement d'équipements sportifs (en haut à droite) 62
Figure 70: Photo d'illustration du projet (en bas gauche) 62
Figure 71: Dessin aménagement pour les castors (en bas à droite) 62
Figure 72: Dessin d'illustration du projet de la journée Ripagérienne 65
Figure 73: Dessin lancé de lanternes 66

“Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier
du LABEX ITEM (ANR-10-LABX-50-01)
dans le cadre du programme
“*Investissements d'Avenir*” géré par
l'Agence Nationale de la Recherche”.

“This work was supported by
the LABEX ITEM (ANR-10-LABX-50-01)
within the program “*Investissements d'Avenir*”
operated by the French National
Research Agency (ANR)”.

Nous adressons nos remerciements aux personnes qui nous ont aidés à la réalisation de cette analyse territoriale. Dans un premier lieu, nous remercions Roland Comte pour nous avoir soutenus et accueillis au Théâtre de l'Imprimerie. Nous remercions également monsieur Duchemin pour nous avoir prêté ses locaux lors de la concertation du 4 mai 2015 ainsi que tous les acteurs présents lors de cette journée. Aussi, nous tenons à remercier tous les Ripagériens et habitants de la vallée qui ont participé aux ateliers participatifs «Midi-Minuit», aux enquêtes et entretiens. Un petit mot également pour Aziz Kali et Fréderic Barbe qui ont été à l'initiative des «Midi-Minuit» à Givors et à Rive-de-Gier.

Travail réalisé par : Etudiants Master 1 Urbanisme, Habitat et Coopération Internationale - Institut d'Urbanisme de Grenoble 2014/2015

Aggoun Younes, Asathal Capucine, Baldazzini Lizzie, Barroche Alexia, Chaniol Cécile, Chiron Paul, Colas Isabelle, Collet Pauline, Gada Brittany, Gautier Ancelin, Guimon Marjorie, Hemeimat Rawan, Houllière Colline, Kafi Sandy, Lecroère Chloé, Magoarou Nathan, Monneau Alexis, Ounda-Meybi Mélodie, Talon Marion, Voisin Laetitia
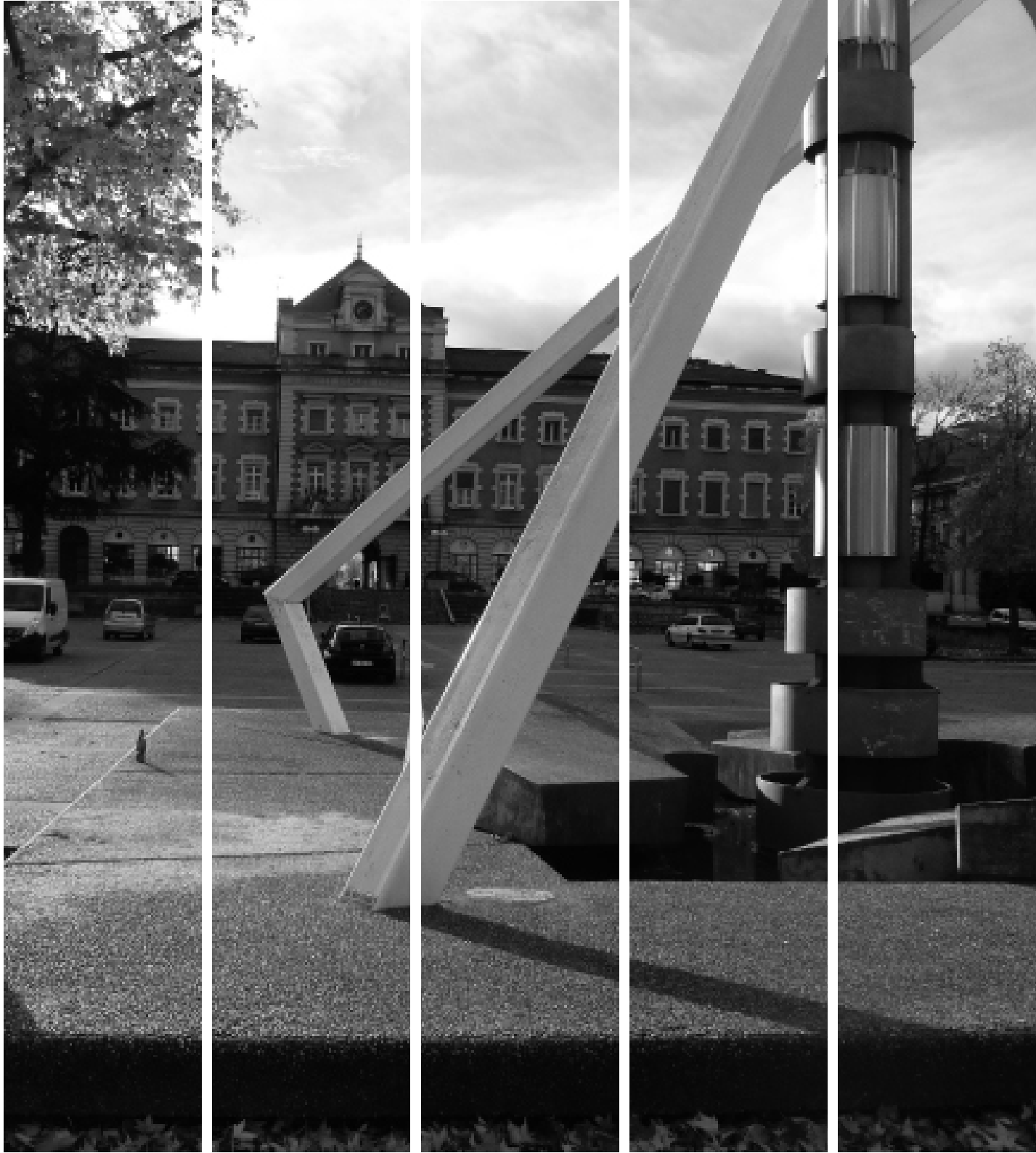
Sous la direction de : Fanny Vuaillat, Inès Ramirez-Cobo, Jean-Michel Roux et Emmanuel Matteudi